

Les Cigognes St Hippolyte

1897

Bulletin Communal

1992
N° 16

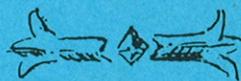


SANDSTOLLEN

Galerie de mine des
bouillères de St Hippolyte sur le
flanc Est du Kochersberg
jusque vers 1850.

Depuis 1897 captage de sources
d'eau potable au fond d'un
couloir de 47m construit en
pierres taillées.

A la porte métallique
très beau travail en fer forgé.



A. NOBEL

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 1993

En vous présentant mes vœux, je passe volontairement sous silence les mille et une raisons qui alimentent et entretiennent la morosité ambiante actuelle.

Sans nous voiler la face, sans nous cacher les réalités qui nous entourent, tant à l'étranger avec la Yougoslavie, la Somalie... que sur le territoire national avec la montée du chômage, l'immigration et ses problèmes d'intégration et de tolérance, pour ne citer que l'essentiel, ne nous laissons pas gagner par le découragement, ni même par la lassitude.

Néanmoins, ces problèmes nous interpellent ...

Réagissons !

En participant aux élections de mars prochain,

En nous montrant compréhensifs à l'égard du chômeur,

En faisant preuve de générosité envers les plus démunis,
les opprimés.

Il y a plus malheureux que nous ...

R. HERTFELDER

Ich wünsche Ihnen ein frohes und glückliches Neujahr,
obwohl die momentane Lage nicht gerade als rosig bezeichnet werden
kann.

Weil wir nicht die Augen schliessen können über die
Lage in Jugoslawien und Somalia, weil wir nicht die Arbeitslosigkeit,
die Probleme, die uns die Einwanderung stellt, verbergen können...

Wir sollten aber nicht nur Trübsal blasen!

Zeigen wir uns verständnisvoll für den Arbeitslosen,
höflich mit dem Ausländer, grosszügig gegenüber den Ärmsten unter
uns.

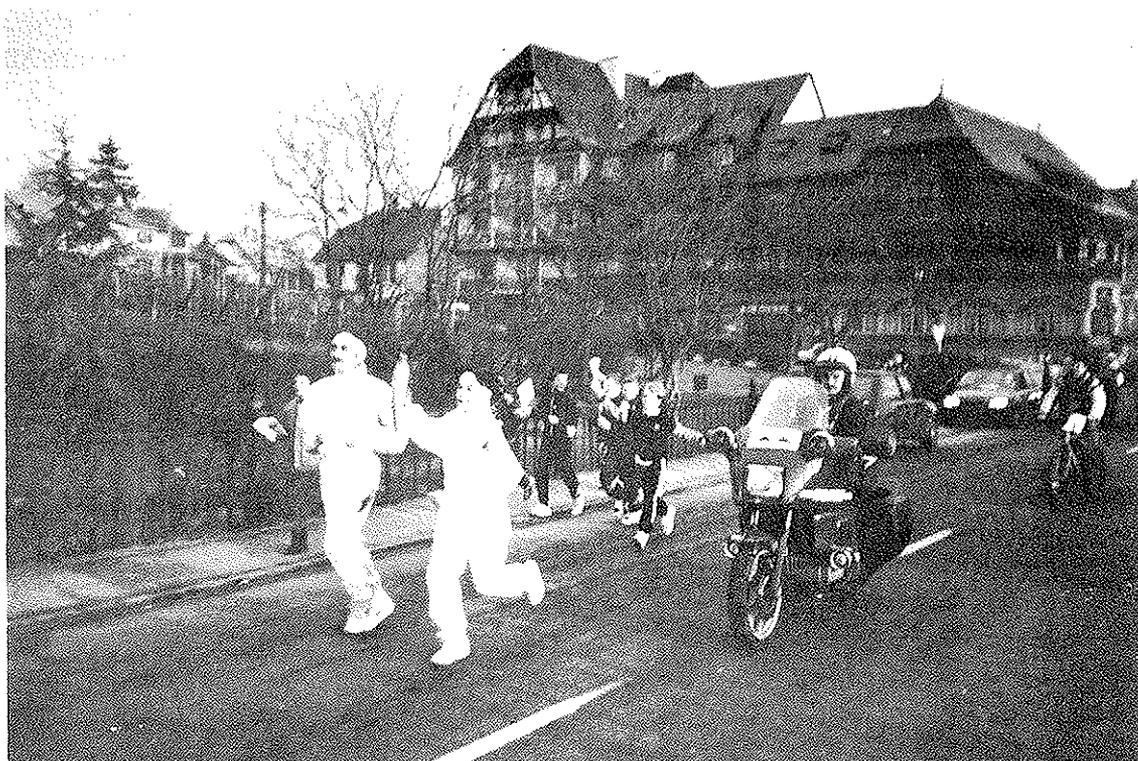
Es geht so manchem schlechter als wir ...

R. HERTFELDER

R E T R O S P E C T I V E

JANVIER

Le 8 janvier, la flamme olympique est accueillie à ST-HIPPOLYTE par une foule très dense qui s'est rassemblée sur la Route du Vin à hauteur du Bureau de Poste pour encourager les vaillants relayeurs.



FEVRIER

Le parc des véhicules communaux s'enrichit d'un C15 diesel.
Coût : 61.954 F/HT.

Le Conseil Municipal décide de racheter à la Société RECYCAL le terrain d'une superficie de 191,89 ares en zone artisanale pour un montant de 497.855 F/HT. Cette parcelle fait actuellement l'objet de convoitises multiples.

Le secrétariat de Mairie est doté d'un meuble range-cadastre et d'un télécopieur pour une somme globale de 11.918 F.

.../...

MARS

Le budget primitif 1992 est voté par le Conseil Municipal.

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DEPENSES**

. Fournitures	229.500
. Personnel	1.605.600
. Impôts	248.000
. Travaux d'entretien et services	673.800
. Participations	458.000
. Subventions	190.500
. Frais de gestion	299.500
. Frais financiers	519.000
. Autres charges	1.000
. Autofinancement	481.777

RECETTES

. Produits exploitation	175.100
. Produits domaniaux	1.491.700
. Produits financiers	4.100
. Recouvrements	273.800
. Dotations de l'Etat	869.982
. Impôts indirects	167.200
. Impôts directs	17.500
. Contributions directes	1.404.295
. Travaux en régie	20.000
. Produits exceptionnels	1.000
. Excédent reporté	282.000

Equilibré à 4.706.677

SECTION D'INVESTISSEMENT**DEPENSES**

. Remboursement emprunts et dettes	458.000
. Acquisitions de terrains	500.000
. Achat de matériel	109.400
. Achat de matériel roulant	74.000
. Travaux de bâtiments	92.000
. Travaux de voirie	519.500
. Travaux divers	862.000
. Zone artisanale	400.000

RECETTES

. Subventions	205.200
. Autofinancement	481.777
. Participations	43.600
. Fonds de compensation TVA	480.000
. Emprunts	1.136.400
. Taxe locale d'équipement	42.923
. Vente de terrains	600.000
. Facturation travaux	25.000

Equilibré à 3.014.900

LES QUATRE TAXES

	Bases	Taux	Produit
Taxe d'habitation	3.674.000	3,78	138.877
Taxe foncière propriétés bâties	3.713.000	4,90	181.937
Taxe foncière propriétés non bâties	1.137.000	30,28	344.283
Taxe professionnelle	5.229.910	11,04	577.382
			1.242.479

.../...

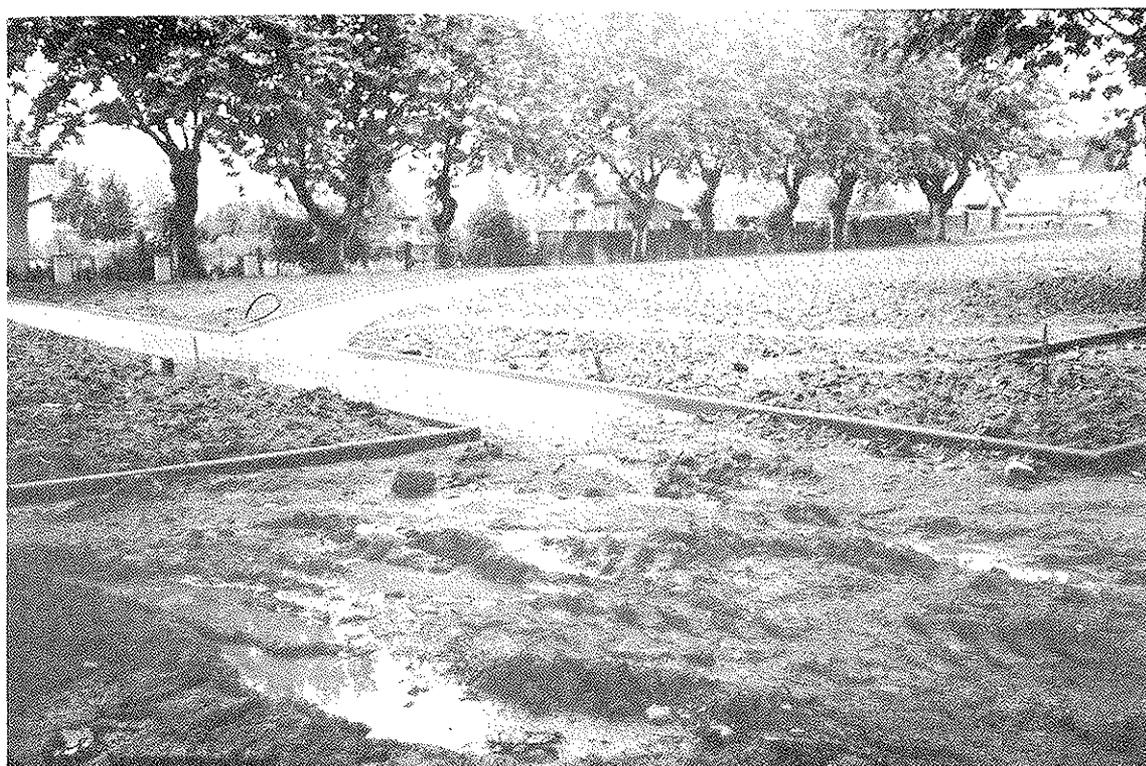
AVRIL

Les travaux démarrent au jardin public. Chose promise, chose due. Après avoir résolu le problème d'évacuation des eaux pluviales, le Conseil Municipal a voté un crédit de 750.000 F pour la rénovation proprement dite du Herrengarten.

Ont ainsi été réalisés, sous la surveillance de la Subdivision de l'Équipement et d'un agent du Bureau Départemental d'Aménagement :

- ° des travaux de terrassement, mise à niveau, compactage, pose de bordures, apport de terre végétale, création d'une fontaine, etc. pour un montant de 359.723,52 F
- ° des travaux d'électricité et de fourniture et pose de lanternes de style pour un montant de 200.394,86 F
- ° la pose d'un arrosage automatique pour un montant de 38.865,09 F
- ° l'engazonnement pour un montant de 17.790,00 F
- ° les plantations de végétaux pour un montant de 46.825,65 F
entre autres ...

Au printemps, seront achevés les travaux de peinture des candélabres et de la balustrade, ainsi que la pose du revêtement minéral du sol.



MAI

Deux manifestations militaires ont eu pour cadre notre village. Le 8 mai, ST-HIPPOLYTE fait ses adieux au 9e R.G. de NEUF-BRISACH dont une délégation participait depuis plusieurs années, aux cérémonies de commémoration du 11 novembre.

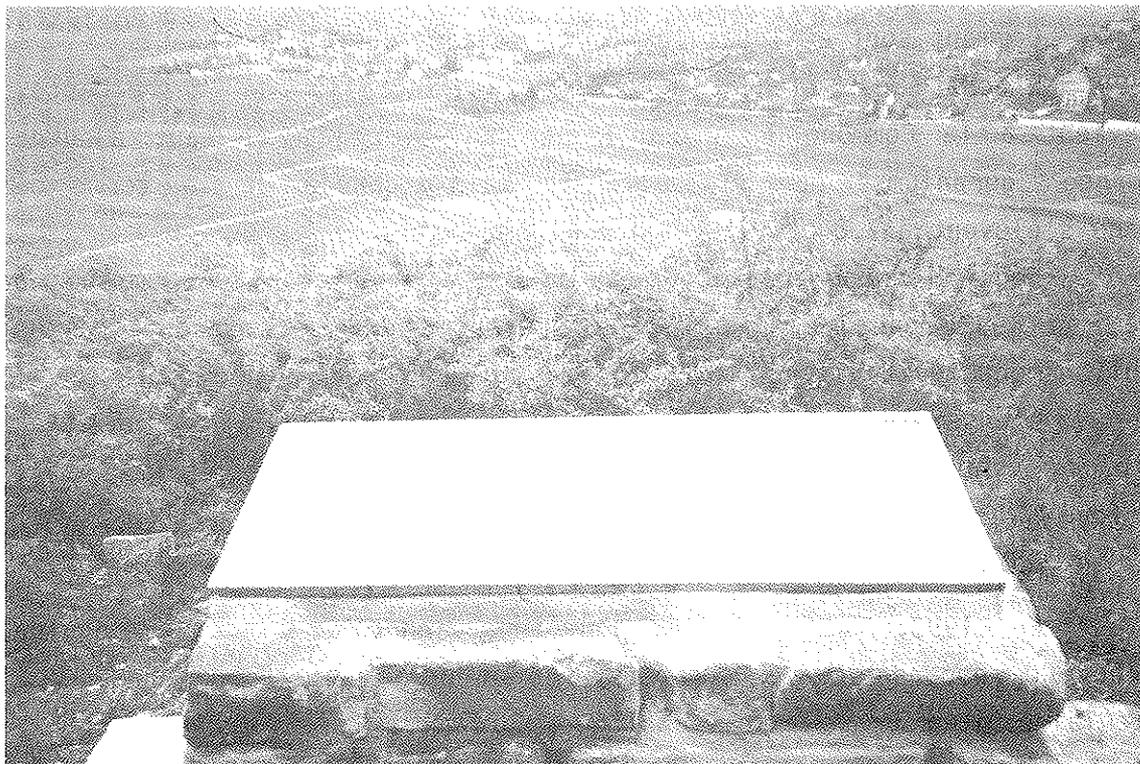
Le 24 mai est posée la première pierre du jumelage qui liera la Commune au 152e R.I. de COLMAR. Au cours d'une importante manifestation qui se déroulera devant le Monument aux Morts, un V.A.B. de la 12e Compagnie sera baptisé du nom de ST-HIPPOLYTE et la fourragère remise à plusieurs jeunes recrues dont notre concitoyen Benoit ILTIS.

Une belle exposition, consacrée au 152e R.I. en Algérie se tient à la salle des fêtes.



JUIN

Le Club Vosgien a mis en place, au prix de gros efforts et bon nombre d'heures consacrées à apporter le matériel à l'endroit voulu, à fendre les pierres et à les mettre en forme (sans oublier de casser la croûte, bien sûr), une belle table d'orientation que les promeneurs chevronnés ont déjà dû apercevoir au Belvédère surplombant le Langenberg.



JUILLET

Pendant que la première édition du marché aux puces à ST-HIPPOLYTE connaissait un franc succès, se construisait au lieudit "Burgreben", un bassin dessableur dans le cadre du programme annuel d'hydraulique agricole.

Ce dessableur est destiné à retenir les débits solides provenant des eaux de ruissellement (fortes pluies ou orage) collectées par le Sonderholzweg.

Montant des travaux : 225.340,90 F/TTC.

.../...

AOUT

Le mois d'août connut une affluence touristique sans précédent à SAINT-HIPPOLYTE, favorisée par des conditions climatiques exceptionnelles. Par moments, plus aucune chambre d'hôtel ou chez le particulier ne put être dénichée par celui qui n'avait pris la peine de réserver au préalable.

Ainsi, la taxe de séjour a rapporté, cette année, la coquette somme de 63.834,50 F (sans compter le 4e trimestre 1992).

Comment sont employés les fonds dégagés par cette taxe ?

L'achat de fleurs et plants, d'engrais, de desherbants, etc., revient à la Commune à 70.000 F par an. A celà, il faut ajouter la journée "géraniums" pour laquelle la main-d'oeuvre et la terre de rempotage s'élèvent à 7.000 F.

Pour l'encouragement des maisons fleuries, la Commune a accordé, en 1992, une somme de 5.690 F répartie entre les propriétaires particulièrement méritants.

L'ensemble des heures de travail consacrées à l'entretien des espaces verts (plantations, tonte, arrosage, nettoyage, taille ...) est chiffré à 130.000 F.

Soit plus de 200.000 F par an !

En 1993, un quatrième ouvrier viendra renforcer l'équipe technique. Ce responsable des espaces verts et du fleurissement en général est titulaire d'un brevet de technicien agricole, branche horticulture, et possède de nombreuses années d'expérience.

Il permettra à la Commune d'évoluer dans son fleurissement, en visant un classement supérieur.

SEPTEMBRE

En septembre, comme le veut la tradition, les membres du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable comprenant les délégués des Communes de SAINT-HIPPOLYTE, ORSCHWILLER, RODERN et RORSCHWIHR, entament leur visite annuelle des sources et distributeurs d'eau. Rappelons que c'est en 1928 que se sont rassemblées ces quatre localités pour gérer en commun les ressources aquifères du Massif du Taennchel. A l'heure actuelle, ce syndicat dispose de onze sources dont la production atteint 210 m³ par jour (septembre 1991).

.../...

En 1993, il est prévu de capter une douzième source dont l'apport représenterait 5 à 10 % de la production totale des onze captages actuels. Ce projet est estimé à 512.000 F/H.T.

La production de ces sources est, bien entendu, insuffisante pour couvrir les besoins quantitatifs des usagers, mais elle est suffisante pour améliorer la qualité des eaux des forages de plaine dont l'exploitation est nécessaire pour assurer la couverture des besoins.

Cependant, du côté du Syndicat des Eaux de Bergheim regroupant BERGHEIM, ST-HIPPOLYTE, RODERN et RORSCHWIHR, on ne reste pas inactif. C'est ainsi qu'en 1993, les deux forages seront abandonnés au profit d'un nouveau site de captage, situé dans la forêt du Niederwald, près de GUEMAR, et dont les teneurs en nitrates accusent à peine 10 mg/litre contre 65 actuellement.

Coût prévisionnel des travaux : 6.000.000 F/TTC.

OCTOBRE

La Commission forestière, accompagnée des agents techniques de l'Office National des Forêts, parcourt les sentiers de la forêt communale de ST-HIPPOLYTE afin d'étudier, de visu, le futur plan d'aménagement forestier 1993 - 2012.



.../...

Un plan d'aménagement régleme la régénération des peuplements d'une forêt sur une durée de 20 ans dans le souci de fournir à la Commune propriétaire, un revenu soutenu et aussi régulier que possible.

La possibilité annuelle prévisible sera d'environ 1 300 m3/an en coupe de régénération + 1,60 ha environ de perchis d'épicéas à couper + 800 m3./an en coupe d'amélioration + 1,75 ha de coupe de taillis.

La régénération d'un peuplement signifie la récolte des produits, c'est-à-dire un revenu et la mise en place d'un jeune peuplement soit par voie naturelle, soit par voie artificielle, ce qui signifie des dépenses.

Dépenses estimées par an :

- 5,60 ha de plantation (perchis et pin)	112.000 F
- 3 passages en dégagements (8 ha/an) et dépressage	48.000 F
	<hr/>
	160.000 F

NOVEMBRE

Les travaux de mise en souterrain des réseaux EDF et PTT, ainsi que la pose des câbles pour l'éclairage public, se terminent en zone artisanale, pour un montant de 463.571 F/HT.

A présent, cette zone d'activités est entièrement viabilisée.

Le Conseil Municipal a décidé de porter le prix de vente des lots à 6.000 F/HT l'are à compter du 1er avril 1992.

DECEMBRE

Le Corps des Sapeurs-Pompiers de ZEPPELINHEIM (Allemagne) offre au corps local un fourgon d'incendie d'occasion au cours des festivités de la Ste Barbe 1992. Il s'agit du quatrième véhicule dont les collègues d'Outre-Rhin font présent à leurs homologues français. Voilà notre corps local bien étoffé !

.../...

De fait, quelques jours à peine après cette cérémonie, nos soldats du feu ont eu à combattre l'incendie qui a ravagé totalement la chaufferie de l'école communale. Grâce à la collaboration du 15.2e R.I. de COLMAR, nos chères têtes blondes ont pu être relogées rapidement, à l'Institution Ste-MARIE pour les primaires, et au sous-sol de la Mairie en ce qui concerne les classes maternelles. Depuis, les élèves ont réintégré l'école, une chaudière ayant pu être mise en route très rapidement.



Photos : G. KOEBERLE

La traditionnelle Fête de Noël du 3ème Age a rassemblé à la salle des fêtes une centaine de nos aînés âgés de plus de 70 ans. Un spectacle de qualité élaboré par nos dames de l'Action catholique a contribué à leur divertissement. Sachons qu'à ST-HIPPOLYTE, 143 personnes ont plus de 70 ans dont 52 hommes et 91 femmes, soit un peu plus de 13 % de la population.

E gueter Idee

D'letscht Sitzung vom Gemeinderot
Die hett gedürt bis z'owes spoot ;
Was isch denn, saue sich die Litt,
Sie wäre gar nitt fertig hitt !

Sie mache s'Budget üssenand,
Do gitt's halt ewe allerhand ;
So saat d'r Bott - der weiss es doch,
Er hett d'Faxon am Schlüsselloch !

Scho alli Poschte sin reg'liert,
Nur waje eim wurd dischbediert ;
As isch e Nott fuer Bier un Wyn,
Die sott au noch in's Budget nin.

Isch Sitzung namlig - so heisst's emol,
Gitt's oft e Flasch uff's G'meindewohl ;
Doch wurd d'rbie au mit gerecht,
Dass d'Gmein fuer's Wohl au s'Trinke blecht !

Nur macht die G'schicht unrëwig Blüet,
Wie m'r die Nott uffschriewe tüet ;
Un keiner weiss, wo ane mit,
Dass es ken Stampenäje gitt.

Halt ! - rüeft d'r Mär - mir fallt ebs in,
Mir bringe's doch in's Budget nin ;
M'r schriebt d'r Wyn mit samt'em Bier
Als Kühltrank uff f'r d'Gmeinde-Stier !

Louis Gigot.
Strossburri 1905.

(üss de Arschiewe vum A.N.)

A COMPTER DU 1er JANVIER 1993 : TRIONS NOS DECHETS !

A l'intérieur du présent bulletin, vous trouverez le dépliant élaboré par le SIVOM DE RIBEAUVILLE dans le cadre de sa campagne d'information sur les nouvelles modalités de tri et ramassage des déchets ménagers et objets encombrants.

Veillez apposer votre autocollant sur la poubelle.

Rappelons brièvement en quoi consiste ce programme :

- ° Le premier volet de la campagne d'élimination des déchets consiste à rendre obligatoire **les nouvelles poubelles normalisées**. Plus aucun sac plastique ne sera ramassé à compter du 1er janvier 1993.
- ° Cinq collectes annuelles, au porte-à-porte, seront organisées pour les **encombrants**, deux collectes pour la **ferraille**. Les dates seront communiquées par voie de presse.
- ° La Commune sera dotée de deux **conteneurs à verre**, deux **conteneurs à papier** et d'un **conteneur à huile minérale** (un conteneur à huile végétale suivra) qui seront installés sur le terrain jouxtant les ateliers municipaux. L'aménagement de ce terrain est estimé à 250.000 F (terrassement, enrobés, plateforme en béton, clôture, haie de thuyas ...).
- ° Les **batteries et les réfrigérateurs** seront déposés à l'atelier deux fois par an et emmenés par l'Entreprise ROHR.
- ° Une collecte spécifique sera organisée à l'intention et à l'initiative du Syndicat Viticole (plastiques et fils de fer).

Le succès de cette opération nécessite l'adhésion de tous.

Ensemble, préservons notre environnement !

ANNEE 1929 - ST-HIPPOLYTE



Soeur Florentine
VONFELT Maria

De gauche à droite, en commençant par le haut :

1ère rangée :

SCHILDKNECHT Joseph - JACOB Edouard - WACHTER Jean - HUMBRECHT Hippolyte -
LANUS René - WIEMANN Marguerite - HENRY Charlotte - EGELE Jeanne - SUTTER
Jeanne - MUNSCH Marie-Rose.

2ème rangée :

VONFELT Bernard - KREYER Jean - KNELLWOLF Armand - ROHMER Hippolyte - EDEL
Lucien - MEYER René - LANUS Paul - FUCHS Alice - SIMON Louise - MULLER Marthe.

3ème rangée :

HEYBERGER Achille - HUMBERT Charles - BLEGER Eugène - LANGOLF Charles -
BAGY Jean - HUMBRECHT Camille - JEHL Fernand - KNITTEL Thérèse - GSELL Joséphine.

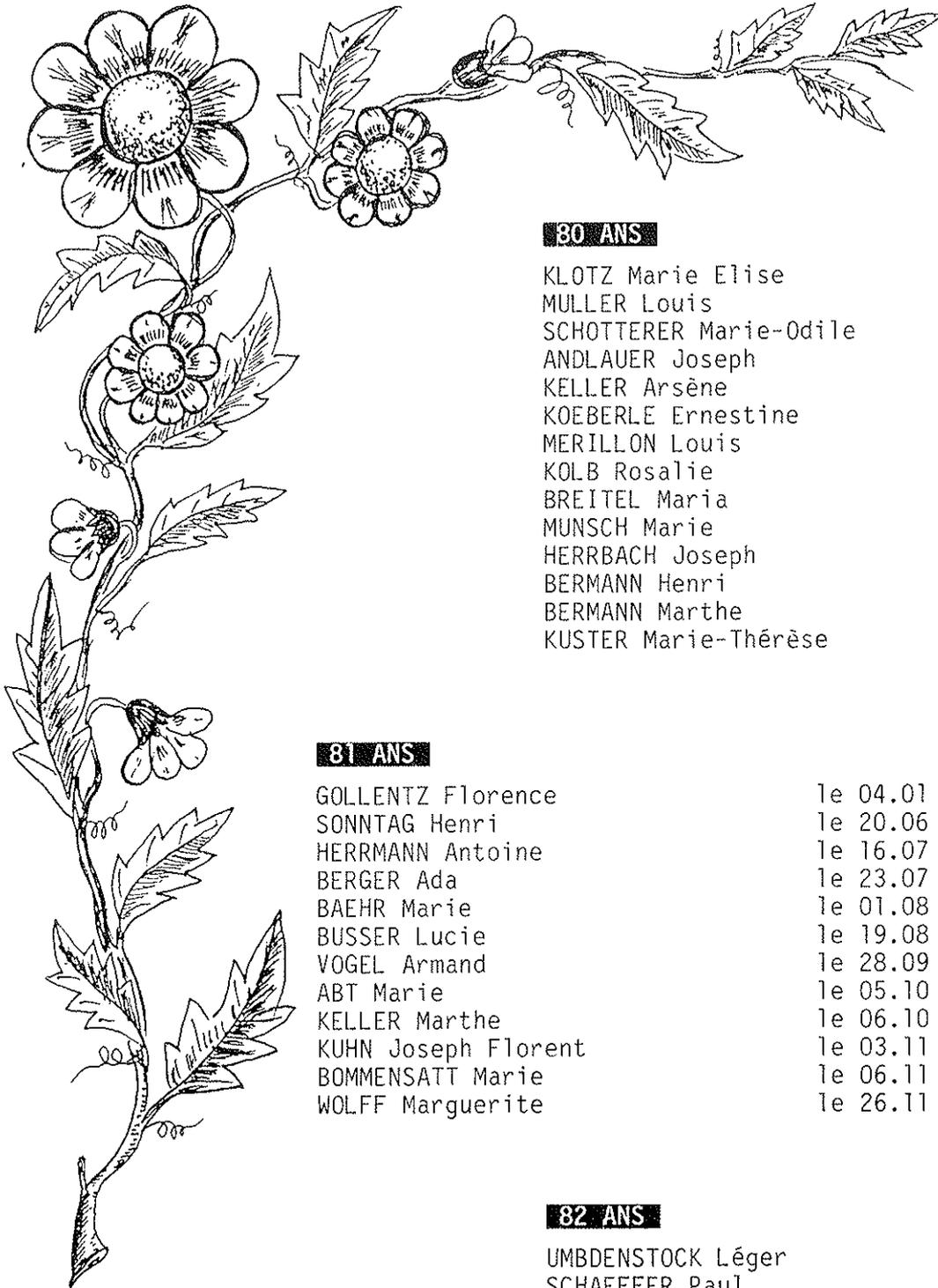
4ème rangée :

KIRSCHNER Albert - SUTTER Charles - MEYER Emile - DEISS Alphonse - SCHOTTERER
Alice - HUMBRECHT Alphonsine - MEYER Jeanne - MEYER Irène - REINBOLD Germaine.

5ème rangée :

MEYER Auguste - KUSTER Alphonse - SCHILDKNECHT Odile - BUCHER François -
MEYER Thérèse - BREITEL Edith - BREITEL Bernardine - BREITEL Alphonse -
KLEIN Alphonsine - KLEIN Auguste - KLEIN André.

JOYEUX ANNIVERSAIRE !



30 ANS

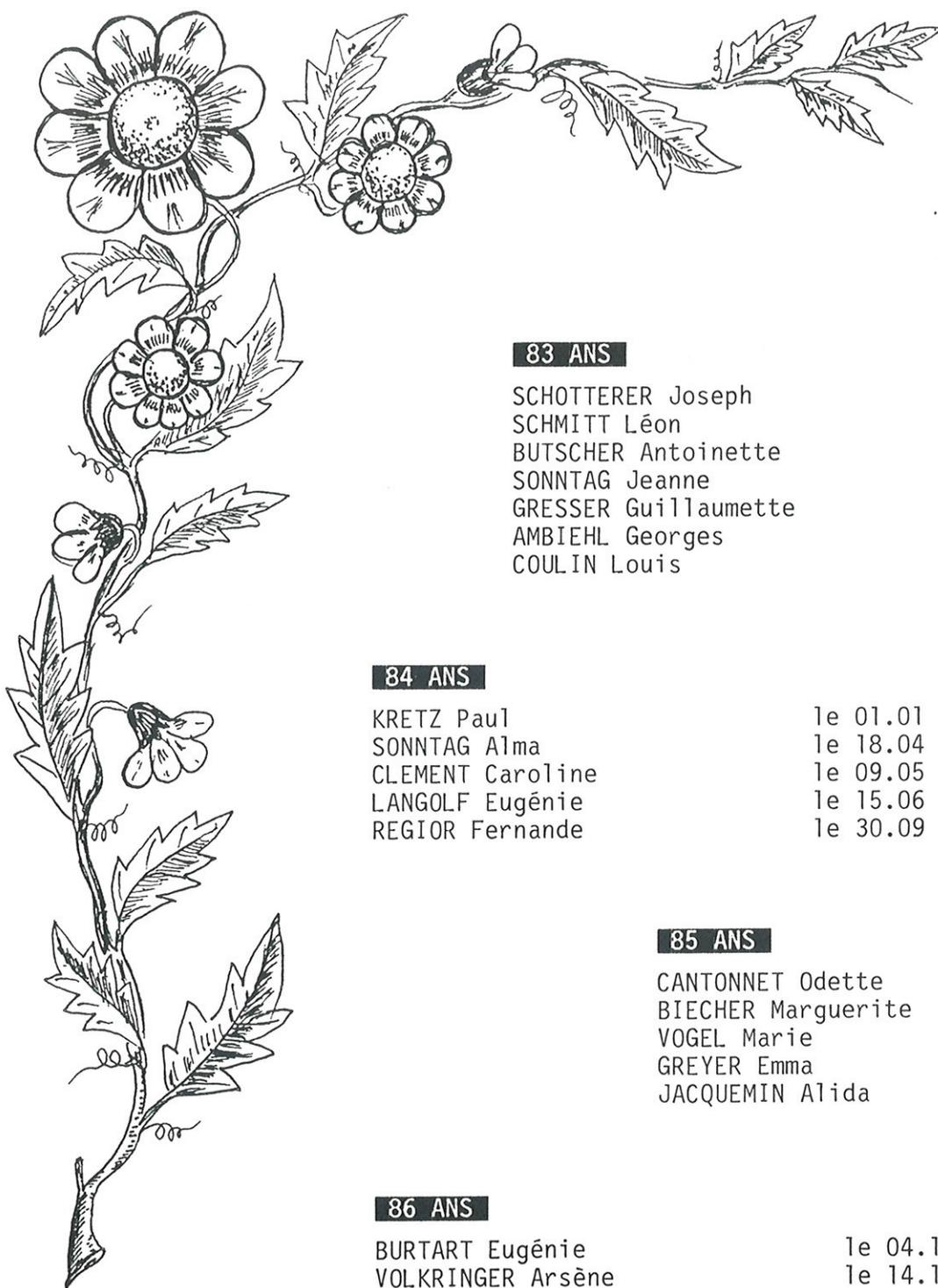
KLOTZ Marie Elise	1e 20.01
MULLER Louis	1e 10.03
SCHOTTERER Marie-Odile	1e 24.03
ANDLAUER Joseph	1e 08.06
KELLER Arsène	1e 15.06
KOEBERLE Ernestine	1e 20.07
MERILLON Louis	1e 24.07
KOLB Rosalie	1e 03.08
BREITEL Maria	1e 09.08
MUNSCH Marie	1e 20.08
HERRBACH Joseph	1e 21.09
BERMANN Henri	1e 24.09
BERMANN Marthe	1e 03.11
KUSTER Marie-Thérèse	1e 07.11

31 ANS

GOLLENTZ Florence	1e 04.01
SONNTAG Henri	1e 20.06
HERRMANN Antoine	1e 16.07
BERGER Ada	1e 23.07
BAEHR Marie	1e 01.08
BUSSER Lucie	1e 19.08
VOGEL Armand	1e 28.09
ABT Marie	1e 05.10
KELLER Marthe	1e 06.10
KUHN Joseph Florent	1e 03.11
BOMMENSATT Marie	1e 06.11
WOLFF Marguerite	1e 26.11

32 ANS

UMBDENSTOCK Léger	1e 05.01
SCHAEFFER Paul	1e 12.02
CLEMENT James	1e 04.03
DOLLE Joseph	1e 12.03
LESTE Isabelle	1e 07.05
SIMLER Joséphine	1e 15.05
KNOBLOCH Joseph	1e 13.07
DROUARD Angélique	1e 17.12



83 ANS

SCHOTTERER Joseph	1e 21.03
SCHMITT Léon	1e 17.05
BUTSCHER Antoinette	1e 09.06
SONNTAG Jeanne	1e 03.08
GRESSER Guillaumette	1e 22.12
AMBIEHL Georges	1e 23.12
COULIN Louis	1e 23.12

84 ANS

KRETZ Paul	1e 01.01
SONNTAG Alma	1e 18.04
CLEMENT Caroline	1e 09.05
LANGOLF Eugénie	1e 15.06
REGIOR Fernande	1e 30.09

85 ANS

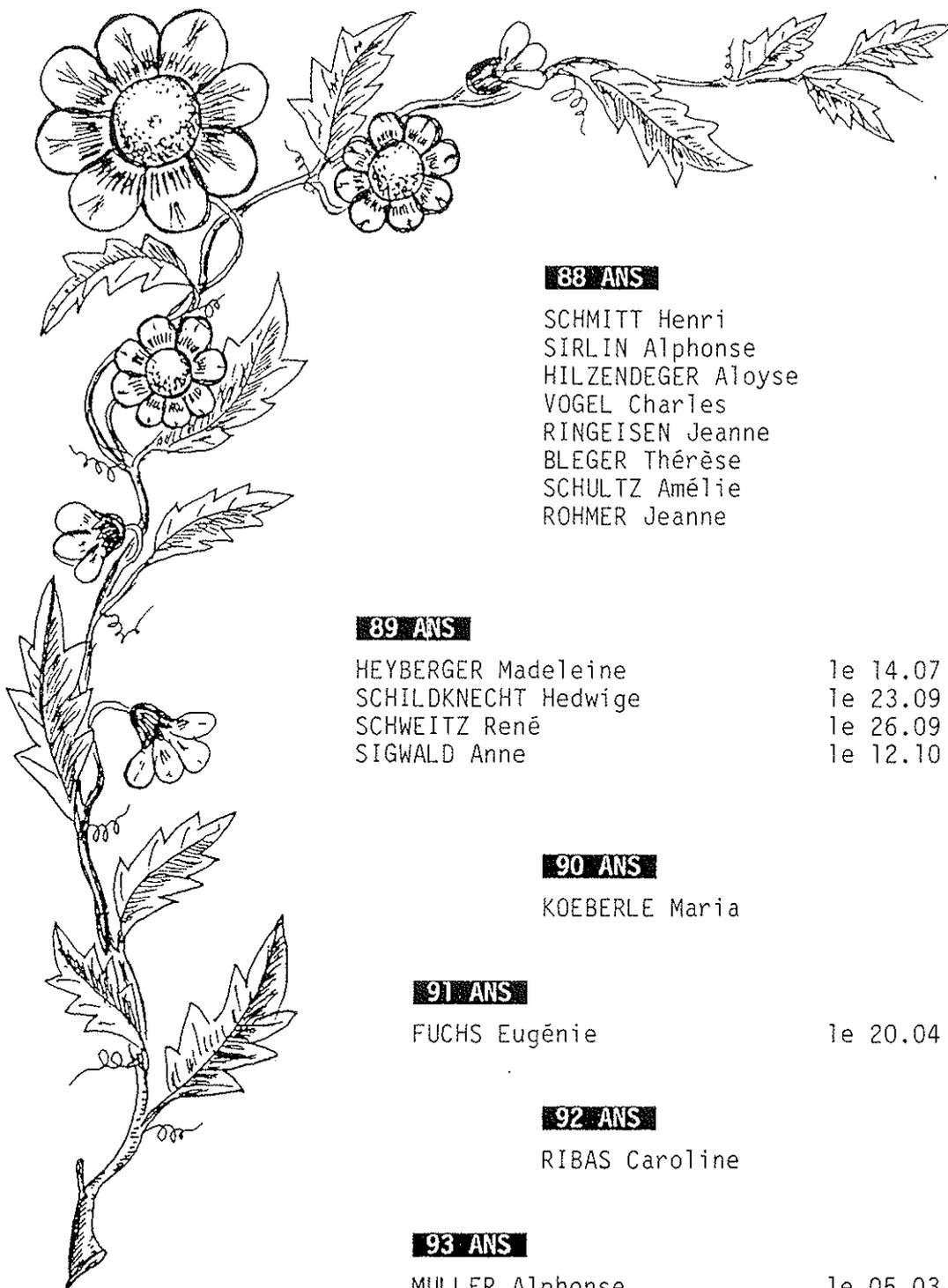
CANTONNET Odette	1e 05.02
BIECHER Marguerite	1e 23.03
VOGEL Marie	1e 10.04
GREYER Emma	1e 25.07
JACQUEMIN Alida	1e 17.09

86 ANS

BURTART Eugénie	1e 04.12
VOLKRINGER Arsène	1e 14.12

87 ANS

VIERLING Jean	1e 16.01
REINBOLD Catherine	1e 01.02
HAMM Maria	1e 04.04
LUDWIG Jeanne	1e 31.07
KOEBERLE Joséphine	1e 02.12



88 ANS

SCHMITT Henri	1e 05.01
SIRLIN Alphonse	1e 01.03
HILZENDEGER Aloyse	1e 17.06
VOGEL Charles	1e 09.09
RINGEISEN Jeanne	1e 15.09
BLEGER Thérèse	1e 12.10
SCHULTZ Amélie	1e 07.11
ROHMER Jeanne	1e 23.11

89 ANS

HEYBERGER Madeleine	1e 14.07
SCHILDKNECHT Hedwige	1e 23.09
SCHWEITZ René	1e 26.09
SIGWALD Anne	1e 12.10

90 ANS

KOEBERLE Maria	1e 01.06
----------------	----------

91 ANS

FUCHS Eugénie	1e 20.04
---------------	----------

92 ANS

RIBAS Caroline	1e 26.04
----------------	----------

93 ANS

MULLER Alphonse	1e 05.03
-----------------	----------

94 ANS

ZURBACH Adolphe	
-----------------	--

96 ANS

HERRMANN Anna	1e 09.06
MEYER Marie	1e 21.07
COURSILLY Marguerite	1e 17.09

LES NOUVEAUX HABITANTS DE SAINT-HIPPOLYTE

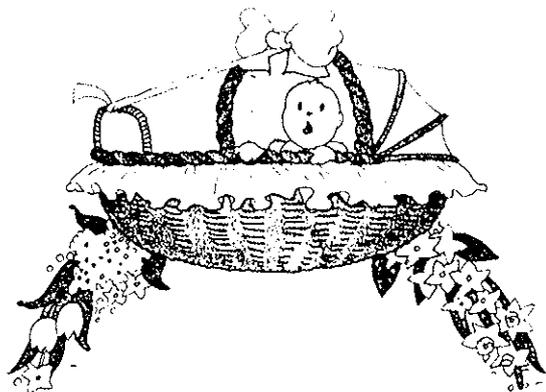
Mme Andrée FÜCHS	5 annexe Gare
M. et Mme Jacques HAAS Marie, Pierre et Matthieu	2 rue de la Chapelle
M. et Mme Pascal MULLER et Alexandre	19 rue de la Chapelle
M. Christian BOROCCO et Mme Hélène MEYER Charles et Jules	8 rue St-Fulrade
M. et Mme Jean-Claude FELLMANN et Romain	31 rue du Collège
M. Joseph KNOBLOCH	Institution Ste Marie
M. et Mme Denis HOCHDOERFFER et Aude-Elle	13 rue de la Chapelle
M. Pascal VIELL et Mme Christine HINIGER	11B rue de la Chapelle
M. et Mme Jean-Pierre BERTHET Joëlle, Emilie et Jonathan	11A rue de la Chapelle
M. Freddy DUCRON	35 route du Vin
M. et Mme Marcel WIPFF	10 rue Kleinforst
M. et Mme Daniel SAMUEL et Franck	9 rue de la Chapelle
M. Jean NIEDERLENDER	Institution Ste Marie
Melle Joséphine DECK	46 rue du Collège
Melle Joséphine HEINTZ	46 rue du Collège

ETAT CIVIL DE L'ANNEE 1992

LES NAISSANCES :

- * Jules, né le 8 janvier, fils de Christian BOROCCO et de Héléna MEYER
- * Loïc, né le 21 janvier, fils de Patrick FOUQUET et de Yvette SCHEIBLING
- * Pierre, né le 5 avril, fils de Marc HEINRICH et de Marie-Elisabeth DIETSCH
- * Jean, né le 11 avril, fils de Rémi MEYBLUM et de Colette HUMBRECHT
- * Marine, née le 13 avril, fille de Philippe HAEN et de Marie LISS
- * Elsa, née le 16 juin, fille de Claude HUBER et de Rose-Anne HEINRICH
- * Jean-Baptiste, né le 10 juillet, fils de Marc KOEBERLE et de Christiane BLEGER
- * Carole, née le 18 juillet, fille de Philippe LESCALIER et de Gabrielle SCHMITT
- * Laurie, née le 26 juillet, fille de Christian OBERLIN et de Claudine BLEGER
- * Victor, né le 14 octobre, fils de Philippe BLEGER et de Martine SIFFERT
- * Elodie, née le 17 octobre, fille de Frédéric MEYER et de Angélique VOGEL

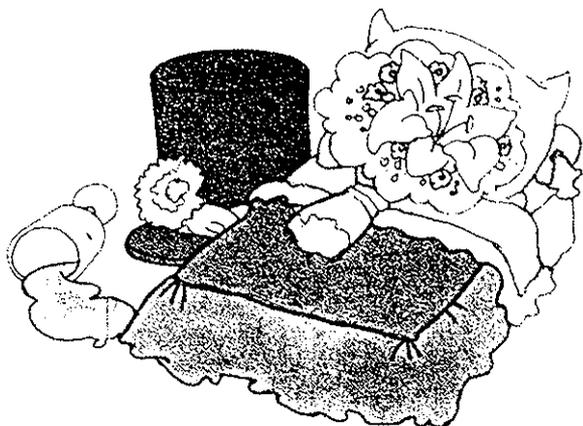
oOo



LES MARIAGES :

- * le 18 janvier : Jackie VANHERSECKER et Annie CHERUY
- * le 23 mai : David HEYBERGER et Danielle MULLER
- * le 25 juillet : Marcel MASSON et Nadine CUBIZOLLE
- * le 1er août : Frédéric MEYER et Angélique VOGEL
- * le 4 septembre : Hubert PACIELLO et Marie-Claudine WEIXLER

oOo



LES DECES :

- * le 9 février : Salomé RUCH veuve MOSCHLER
- * le 7 mars : Michel VEYSSIERE
- * le 15 mars : Marcel NIERENBERGER
- * le 4 avril : Elek NAGY
- * le 11 avril : Armand FAHRER
- * le 19 avril : Robert SCHAUB
- * le 4 mai : Charles STOLL
- * le 4 mai : Adèle MANN veuve CLASS
- * le 28 mai : Elisabeth ENGEL veuve PAULI
- * le 27 mai : Elisabeth KETTERLE
- * le 10 juin : Marie JAEGLE veuve DEISS
- * le 5 juin : Emile BAEHR
- * le 12 juillet : Emilie FUCHS veuve REGISSER
- * le 20 juillet : Marie WEYH veuve HENRY
- * le 16 août : Alice AMBERG veuve HEYBERGER
- * le 23 août : Roger JEUDY
- * le 1er septembre : Alice THIRION
- * le 3 septembre : Marie LEOBOLD
- * le 28 septembre : Emilie JUNDT veuve BIEHLER
- * le 22 octobre : Antoine HERRMANN
- * le 19 octobre : Catherine FREY
- * le 16 décembre : Elise EGELE veuve RUHLMANN
- * le 19 décembre : Georges THIRION

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

1993

<u>JANVIER</u>	Dim. 3	Commune	Réception Nouvel An	Mairie
	Dim. 10	Club Vosgien	Sortie	---
	Vend. 15	Anciens Combattants	Assemblée Générale	Ss-sol Mairie
	Dim. 24	Anciens Combattants	Loto	SDF
	Sam. 30	Association Sportive	Soirée familiale	SDF
<u>FEBVRIER</u>	Sam. 6	Musique	Concert	SDF
	Dim. 7	Musique	Théâtre	SDF
	Sam. 13	Diablos Rouges	Assemblée Générale	Ss-sol Mairie
		Club Vosgien	Assemblée Générale	Salle Musique
	Dim. 14	Club Vosgien	Sortie	---
	Dim. 21	Paroisse	Après-midi récréatif avec repas	SDF
Vend. 26	Syndicat Viticole	Dégustation	SDF	
<u>MARS</u>	Sam. 6	Association Sportive	Bal de Carnaval	Bergheim
	Dim. 7	Club Vosgien	Sortie	---
	Dim. 14	Chorale	Après-midi récréatif	SDF
	Sam. 27	Association Sportive	Soirée "Patricia Keller"	SDF
	Dim. 28	Club Vosgien	Sortie	---
<u>AVRIL</u>	Dim. 18	Club Vosgien	Sortie	---
<u>MAI</u>	Sam. 1	Club Vosgien	Fête Montagnarde	Schaentzel
	Dim. 2			
	Dim. 9	Société de Pêche	Pêche d'ouverture	Etang
	Dim. 16	Club Vosgien	Rallye pédestre	SDF
		Société de Pêche	Pêche sportive	Etang
	Dim. 23	Diablos Rouges	Exposition	SDF
	Dim. 30	Société de Pêche	Pêche intersociétés	Etang
	Moto club	Festival de la Moto	SDF	
Lun. 31	Moto club	Festival de la Moto	SDF	
<u>JUIN</u>	Dim. 13	Association Sportive	Tournoi de jeunes	---
			Procession - Fête Dieu	---
	Sam. 19	Club Vosgien	Feu de la St-Jean	---
	Sam. 26	Association Sportive	Tournoi à 6	---
Dim. 27	Association Sportive	Tournoi à 6	---	
<u>JUILLET</u>	Mar. 13	Association Sportive	Bal tricolore	SDF
	Mer. 14	Diablos Rouges	Marché aux puces	Ss-sol Mairie
	Jeu. 15	Jeunes viticulteurs	Dégustation-Soirée diapo.	
	Sam. 24	Sapeurs-Pompiers	Fête vigneronne	
	Dim. 25			
	Mer. 28	Jeunes viticulteurs	Dégustation-soirée diapo.	Ss-sol Mairie
	Ven. 30	Association Sportive	Soirée folklorique	parvis église
	Sam. 31	Club Vosgien	Sortie alpestre	
Dim. 1.8.				
<u>AOUT</u>	Mer. 4	Jeunes viticulteurs	Soirée folklorique	parvis église
	Dim. 8	Syn. viticole + Musique	Fête patronale (verre de l'amitié)	
	Sam. 14	Tennis club	Soirée folklorique	Jardin public
	Dim. 15	Société de Pêche	Boeuf à la broche	Etang
	Mer. 18	Jeunes viticulteurs	Dégustation-Soirée diapo.	Ss-sol Mairie
	Dim. 29	Association Sportive	Braderie	
<u>SEPTEMBRE</u>	Sam. 4	Tennis club	Finale tournoi interne	
	Dim. 5			
	Dim. 5	Club vosgien	Sortie	
	Dim. 19			
	Dim. 26	Musique	Fête du Vin Nouveau	SDF
<u>OCTOBRE</u>	Sam. 9	Association Sportive	Bal des vendanges	SDF
	Sam. 16	Sapeurs-Pompiers	Bal des vendanges	SDF
	Dim. 24	Anciens Combattants	A.G. 308e section des médaillés militaires	SDF
	Dim. 31	Club Vosgien	Sortie	
<u>NOVEMBRE</u>	Sam. 6	Musique	Banquet	SDF
	Jeu. 11	Commemoration de l'armistice		SDF
		Musique	Assemblée Générale	Salle musique
	Dim. 14	Club Vosgien	Sortie	---
	Sam. 20	Chorale	Assemblée Générale	Ss-sol Mairie
Dim. 21	Société de Pêche	Loto	SDF	
<u>DECEMBRE</u>	Sam. 4	Sapeurs-Pompiers	Ste-Barbe	Dépôt
	Sam. 11	Diablos Rouges	St-Nicolas + Soirée	SDF
	Dim. 12	Club Vosgien	Sortie Père Noël	
	Dim. 19	Fête de Noël 3ème âge		SDF

"Üss mim Répertoire " Fritz Stephan - 1926 -

Tod vum Henri IV - 1610 (e Brief vunnere Mamme an d'Lehrere).

Geöhrte Mamsell Frailein !

Was hab ich da jetzt hören muhn ?
Ass sie mein Kind nicht leiden duhn,
Un duhn das arme Schannel fitze,
Un lonn's als nach der Schule sitze,
Un nummen weil es nicht gewisst
Wann Henri Gatter gestorben ist ?
Jetzt frag ich sie, was soll das heisse ?
Wie kenne mir im Wald draus weisse
Was alls bassiert im Dorfe drin
Un was für Laite gstorwen sin ?
Weiss selber nitt, so wahr ich bin,
Ass Gatters Henri krank isch gsinn.
Wie solls den dann mein Schannel wissen
Wann ass der Mann hat sterben missen !
Drum sag ich jetzt in Gutem ihne
Wenn ich jetzt noch einmal werr inne,
Ass sie mein Schann nit lassen sein,
Dann schick ich meinen Mann hinein,
Der sorgt für Ordnung schon dadrinn,
Dann sin sie s'letschtmal Frailein gsin !
Jetzt will cih meinen Brief beschliesse
Indem ass ich sie herzlich griesse.

(üss de Arschieve vum A.N.)

ST-HIPPOLYTE ?

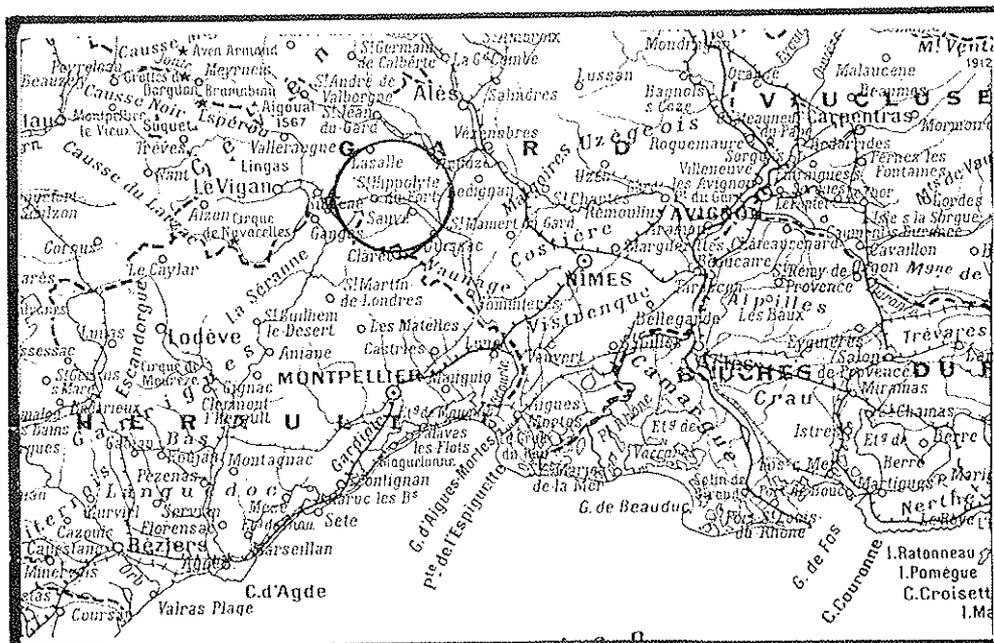
Au courant de l'année 1992, le Maire a adressé un courrier à tous ses Collègues-Maires des diverses Villes ou Communes de SAINT-HIPPOLYTE en France .

Certains lui ont transmis une documentation très bien fournie que M. NOBEL a, pour les soins du présent bulletin, ramenée à des proportions que nous vous livrons ci-après.

Commençons par :

ST-HIPPOLYTE DU FORT - dans le Département du Gard.

En ligne droite à 40 km au nord-ouest de Nîmes, à 25 km au sud-ouest d'Alès, vous trouvez, sur le Vidourle, la Ville de ST-HIPPOLYTE-DU-FORT.



C'est une ville de 3 580 habitants qui doit son nom à St-Hippolyte d'abord (depuis le XI^e siècle), puis à l'implantation d'un "fort à la Vauban" et du maintien d'une garnison permanente et importante lors de la guerre des Camisards (qui furent, comme nul ne l'ignore, les Calvinistes des Cévennes en guerre contre Louis XIV après la révocation de l'Edit de Nantes en 1685). En 1793, pour éliminer le saint, la ville fut appelée Montpolite mais reprit peu après son nom actuel. On y conserve à l'Eglise paroissiale les pieux restes de l'un des 16 martyrs ayant porté le nom de "Hippolyte".

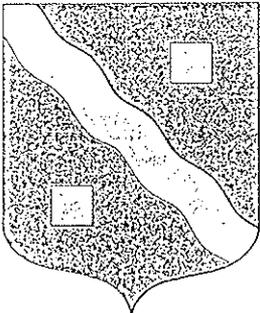
.../...

Dès les XVe et XVIe siècles ce qui n'était alors qu'un village, connut un rapide développement industriel : tannages des cuirs, teintures de laines firent de St-Hippolyte-Du-Fort une ville très importante du Languedoc. Au XIXe siècle, les filatures et tissages de soie vinrent compléter ou prendre le relais des anciennes activités industrielles.

La ville conserve, sur le plan économique, des atouts importants (usine Jallatte- chaussures de sécurité - 700 ouvriers), mais aussi un tissu artisanal et commercial non négligeable. On y a créé un centre de rééducation ouïe et parole, une maison de retraite, une maison de repos et de convalescence, une cave coopérative (sur son territoire de 2 471 ha, on trouve 375 ha de vignobles). Elle a son Ecomusée de la soie, un élevage de chevaux arabes, une exposition permanente sur la préhistoire locale. On y pratique le tennis, la natation, la randonnée, le vol à voile, le canoë kayak, l'escalade ...

St-Hippolyte-Du-Fort, par son industrie, ses multiples installations, même la pureté de son atmosphère (recommandée naguère pour les affections de la gorge et des poumons), ses vieilles rues et ses maisons anciennes, mérite bien d'être connue et visitée.

ST-HIPPOLYTE-LE-GRAVEYRON



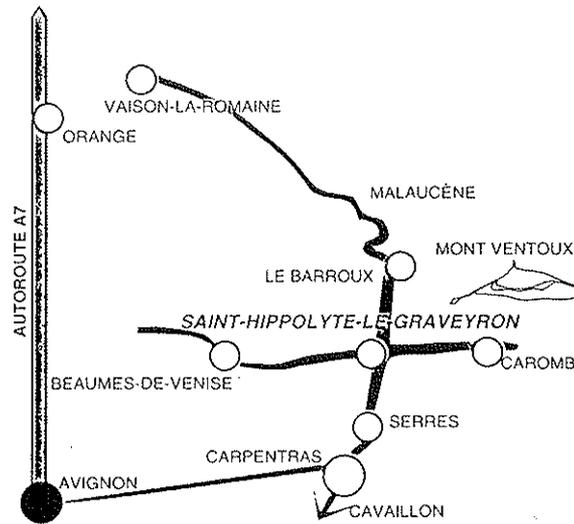
St-Hippolyte-Le-Graveyron se trouve dans le département du Vaucluse, à environ 10 km au nord de Carpentras, à une quinzaine de kilomètres au sud de Vaison-La-Romaine (à une bonne trentaine de km au nord-ouest d'Avignon).

Ses 170 habitants ne forment pas une agglomération à proprement parler : leurs fermes sont disséminées sur un territoire de 492 ha : pas d'école, pas de commerce, pas d'artisanat. La commune est devenue indépendante au moment de la Révolution, il y a donc un peu plus de 200 ans.

Les habitants vivent de la culture de la vigne (raisins livrés à deux coopératives voisines) mais produisent également beaucoup de cerises, d'abricots et surtout d'olives. St-Hippolyte-Le-Graveyron est sûrement un lieu de vacances très agréable et reposant pour tout ami de la nature. De très belles randonnées sont possibles dans la montagne toute proche (pas très haute !), par des chemins entièrement balisés. Des chambres d'hôtes, des gîtes ruraux, même des piscines proches sont à la disposition des visiteurs.

.../...

Et voilà pour celui qui voudra se rendre à St-Hippolyte-Le-Graveyron :



ST-HIPPOLYTE : Pyrénées-Orientales

C'est un gros village et en même temps une petite ville du Roussillon qui compte 2 000 habitants. Sa situation est absolument enviable : juste au nord de Perpignan, proche de la Mer Méditerranée, au sud de l'Etang de Leucate, proche des célèbres plages de Leucate, Barcarès, etc. C'est sûrement une cité très ancienne : on y trouve des vestiges de constructions romaines, des églises du Moyen-Age ...

Petite ville, disions-nous, puisque de nombreux services sont à la disposition du public : commerces, artisanats, services médicaux, transports, PTT, écoles ... Y existent également des associations culturelles ou sportives : on y pratique le rugby, le basket, le tennis, les sports nautiques sur les plages et les sports d'hiver dans les Pyrénées (à 2 heures de là).

Mais également gros village, car à l'intérieur de la plaine du Roussillon un grand vignoble donne des vins d'excellente tenue (Rouges et Rosés des Côtes du Roussillon, vins doux naturels, Muscats d'appellation "Rivesaltes")

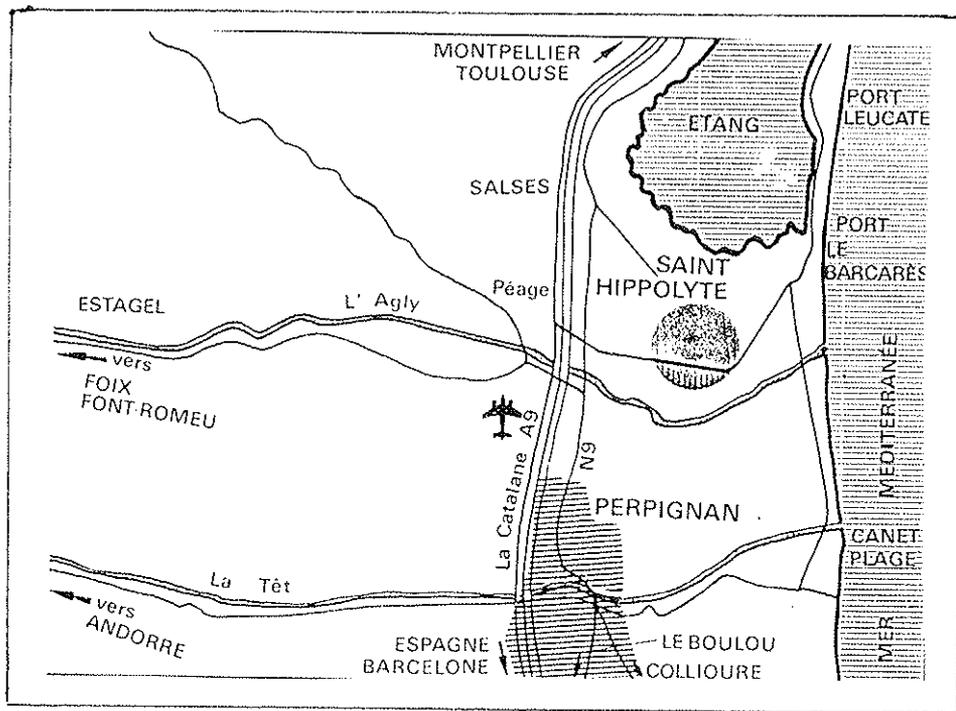
En plein expansion démographique, St-Hippolyte dispose d'une zone artisanale. Une zone industrielle est projetée.

Les habitants sont réputés pour leur esprit d'hospitalité et tout prêts à croire qu'il s'agit d'un "village où il fait bon vivre !".

.../...

Nous ajouterons volontiers qu'on y parlait jadis la "langue d'oc" dont voici un petit exemple : "En l'any sant 1660, fou plantat l'om de la plaça, davant lou pou. Y això és per memoria." Ce qui signifie : En 1660, l'ormeau de la place fut planté devant le puits. Et ceci pour se souvenir (du rattachement du Roussillon à la France).

Vous voulez aller goûter les vins du St-Hippolyte de là-bas ? Allez à Perpignan ! C'est tout près !



.../...



Cet emblème vous dit-il quelque chose ?
Et Gilles PLANTE et Ginette BERTRAND ?
Et le Québec ?

Pour se rendre à St-Hippolyte, cette fois-ci, il faudra emprunter, sans nul doute, l'avion ou le bateau.

En effet, notre dernier homonyme (pour l'instant) se situe de l'autre côté de l'Atlantique, à 55 km de Montréal et à 15 km de St-Jérôme, dans la Province du Québec au Canada.

Au mois de juin dernier, la Municipalité a reçu deux émissaires de cette lointaine contrée que le phénomène jumeaux/jumelles fascinait : M. Gilles PLANTE, artiste peintre, qui prépare actuellement une dizaine de tableaux à l'huile inspirés de la région alsacienne et qui souhaiterait exposer chez nous - Mme Ginette BERTRAND, "compositeure" (Eh oui, c'est comme ça qu'on l'a écrit là-bas), qui était à la quête de renseignements en matière de musique et qui a même assisté à une répétition de notre formation locale.

Car voici plusieurs années que la Mairie entretient avec les rédacteurs du "Sentier" des relations épisodiques, mais fraternelles : St-Hippolyte (du Québec, précisons) reçoit notre bulletin annuel et nous transmet, tous les mois, son magnifique journal communautaire.

St-Hippolyte compte 3 750 résidents permanents, mais il est important de préciser qu'on y retrouve une plus forte proportion de résidences secondaires par rapport à l'ensemble des habitations permanentes. La population des résidents saisonniers peut être évaluée à 20 000 personnes.

Le territoire de St-Hippolyte s'étale sur une superficie de quelques 123 km². A l'intérieur de ce vaste territoire, on retrouve plusieurs montagnes et quelques 62 lacs au nombre desquels le Lac-de-l'Achigan, le Lac Echo et le Lac Connelly.

La variété des activités de plein air et la qualité des aménagements offerts (activités aquatiques, pistes de ski de fond, sentiers de randonnées, piste d'hébertisme) justifient le titre de "maxi station de plein air" dévolu à St-Hippolyte.

"üss mim Répertoire" Fritz Stephan - 1926 -

D'r nej Kolumbus

Sim Vadder spielt d'r Fonsel manche Streich,
Der wurd als bees un haut ne windelweich,
Un wenn'r laigelt odder widderredd,
No haut'r druff bis ass'r gstande hett.

Emole hett d'r Lehrer in d'r G'schicht
Begeischtert vom Kolumbus grad bericht,
Do siht'r, wie d'r Fonsel an e Droht
e Müeckel spannt un exerziert d'rnod !
"Na wart nur, Büerschtel, des Mol wursch verschreckt."
Ar frojt : "Wer hett Amerika entdeckt ?"
Geht uff d'r Fonsel zue mit lange Schritt !
Dar staxt verlaje : "Ich ... ich weiss es nit !"
Do schalt d'r Lehrer : "Birschtel, jetzt wurd's Zitt !
Erüss jetzt mit d'r Sproch, ebb's Priejel gitt !"
D'r arem FOnsel meint, jetzt dummt s'Gericht,
Un weiss, s'isch besser, wenn m'r vorher bicht.
Drum, wo d'r Lehrer lüejt, wo s'Meerrohr stackt
Un frojt : "Wer hett Amerika entdeckt ?"
Do staxt ar in d'r Angscht : "Ich gsteh's jo ien !
Lonn s'Meerrohr numme leje !" - "Wer isch's gsinn ?"
"Ich ! Ich !" Vor Hiele bricht dam Arme d'Stimm.
"Ja, ich bin's gsinn ! Jetzt mach'ich's awwer nimm !

(üss de Arschiewe vum A.N.)

De Saint-Hippolyte à Sankt Pölten, récit d'un voyage.

Ceux qui savent que "Saint Hippolyte" se dit aussi "Sankt Pilt" en alsacien et se disait jadis Sankt Pülth et Sankt Polten, ne s'étonneront pas qu'une trentaine de paroissiennes et paroissiens aient profité du long week-end de la Libération pour répondre à une invitation de quelques personnalités du diocèse de Sankt Pölten, à visiter cette ville autrichienne.

Les contacts avaient été pris il y a plusieurs années déjà par le regretté curé NAEGELIN. Mgr TAMPIER, vicaire général, était venu à deux reprises à l'occasion de la fête patronale et plusieurs cars de pèlerins venus d'Autriche s'étaient arrêtés pour visiter notre église paroissiale. C'est que nos deux villes ont beaucoup de points communs :

- l'une et l'autre localités sont issues d'un couvent bénédictin du 9ème siècle ;
- l'un et l'autre couvents avaient été dotés par le moine Fulrade, abbé de Denis, de reliques insignes du prêtre et martyr romain St Hippolyte (3ème siècle) : calote cranienne, en Autriche ; humérus en Alsace.

Saint-Hippolyte en Alsace, longtemps enserrée dans ses fortifications est restée une bourgade presque médiévale ; Sankt Pölten en Autriche s'est développée en une ville très marquée par l'époque baroque et, au siècle dernier, elle a été élevée à la dignité d'un siège épiscopal.

Le séjour du groupe dans cette ville fut plus que satisfaisant : un séjour culturel à tous les niveaux !

Accueillis par Mgr ZIMMEL, chargé de la pastorale diocésaine, logés au centre culturel "Hippolytushaus", nos hôtes firent le maximum pour nous être agréables :

- brève entrevue avec le nouvel évêque dans son palais ;
- accueil à la cathédrale par Mgr TAMPIER, vicaire général émérite qui nous explique en français et en allemand la magnifique église gothique, "baroquisée" au 17ème siècle, toute rutilante de ses ors et meublée de marqueterie ;
- concert d'orgues ;
- visite guidée de la ville ;
- célébration eucharistique dans la belle chapelle de l'Hippolytushaus.

Voilà pour la matinée.

.../...

Dans l'après-midi, Mgr ZIMMEL nous fit voir l'abbaye de Melk fièrement dressée sur un éperon contourné par le Danube. Décrire la beauté du site, énumérer ses richesses, conter son histoire, mènerait trop loin. La soirée fut occupée par une excursion à la Wachau, contrée se situant sur le cours du Danube. Région viticole aussi. Un arrêt s'imposait dans une guinguette où nous attendait une assiette bien garnie et l'invitation à l'arroser abondamment avec le vin du cru. La surprise fut aussi l'arrivée de quatre musiciens en culottes de cuir et chapeau tyrolien. Parmi eux, un ami d'enfance de Mgr ZIMMEL, professeur à la retraite, musicien, compositeur, poète et chanteur à la fois. A eux deux, accompagnés d'un accordéon, d'une guitare et d'un violon, ils réussirent à nous faire communier à leur émotion et nostalgie quand ils interprétèrent le chant de leur ancien collègue, chantèrent les charmes de la Wachau, évoquèrent en musique et en rimes leurs souvenirs d'enfance et de jeunesse avec une touchante simplicité. Ce fut une belle soirée.

Le lendemain, il fallut partir de bonne heure pour le pèlerinage à Maria Zell. Notre groupe fut accueilli par le P. Paul SCHMITT, marianiste de Freistadt, par hasard de service au pèlerinage ce jour-là. Son accueil fut d'autant plus personnalisé qu'il connaissait notre paroisse pour y être venu à son retour de Corée où il avait été missionnaire. La messe dominicale fut présidée par un curé presque aphone, célébrée avec plusieurs autres groupes de pèlerins venus d'Allemagne, de Hongrie, de Pologne ... Nous avons pu présenter nos requêtes à la Vierge de Maria Zell, acheter quelques souvenirs, écrire quelques cartes postales avant de reprendre la route du retour.

La traversée de l'Autriche par la vallée de l'Inn, le Tirol, l'Ar1 et le Voralberg fut un émerveillement continu. A mentionner encore que quelques dames assurèrent une animation spirituelle discrète et fervente, tant à l'aller qu'au retour et que notre compagnon M. THEILLER de Wintzenheim nous fit fréquemment des commentaires avec rimes et non sans raison, de ce que nous étions en train de vivre ensemble. En débarquant à Sankt Pilt, nous étions lundi matin et le clocher sonnait 2 heures.

Si un regret nous habitait, c'était celui de n'avoir pas pu partager avec plus de monde les beaux moments de ce voyage.

J. HASLER
Curé de St-Hippolyte

N.B. : Pour le week-end de la Pentecôte, un groupe anglais (30-40) de la paroisse anglicane St-Ypolyte (au sud de LONDRES) annonce sa visite en Alsace. Il sera fait appel à la population pour recevoir chez eux une ou deux personnes (attendre des précisions).

OPERATION PROGRAMME D'AMELIORATION DE L'HABITAT

AVIS AUX PROPRIETAIRES

Dans le cadre de la campagne d'amélioration de l'habitat engagée en Janvier 1992 par la Commune de ST-HIPPOLYTE, la première année a permis d'attribuer **500.000 F** de subventions allouées par l'**A.N.A.H.** (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) pour la mise aux normes de six logements locatifs anciens ou vacants et quelques Primes à l'Amélioration de l'Habitat (**P.A.H.**) pour des logements occupés par des propriétaires.

Cette opération se poursuit en 1993 dans notre commune afin de donner aux habitants des conditions de vie agréable et de favoriser la mise en valeur du patrimoine architectural. **De ce fait, des subventions exceptionnelles peuvent être accordées aux propriétaires qui effectuent des travaux sur leurs immeubles d'habitation.**

Ces subventions concernent les logements vides ou loués, et ceux qui ne sont pas encore équipés de tout le confort, à savoir le W.C. à l'intérieur du logement, la salle de bain ou le chauffage central.

Il suffit alors de vous engager à le louer (un membre de la famille peut l'occuper) après la rénovation pour obtenir une subvention pouvant s'élever de **25 % à 35 %** du montant des travaux.

Mais elles concernent également les logements occupés par leur propriétaire. L'Etat accorde, **sous certaines conditions de ressources**, la Prime à l'Amélioration de l'Habitat, son montant est de **25 %**, plafonnée à **17.500 F** ou à **24.500 F** selon les ressources.

Alors, propriétaires, vous qui ne vous êtes pas encore renseignés, faites-le sans tarder.

L'ARIM ALSACE (Association de Restauration Immobilière) a en effet été missionnée par la commune de ST-HIPPOLYTE pour informer, conseiller et aider toute personne qui envisage de faire des travaux sur une maison ancienne et ce **tout à fait gratuitement pour vous.**

Et pour faciliter l'obtention des subventions, l'ARIM ALSACE se charge de toutes les démarches nécessaires. La responsable de l'ARIM, **Melle Annick RUEF**, tient une permanence à la Mairie, tous les mercredis de **10 h 30 à 12 h 00**, ou alors elle peut être contactée au **88.25.56.57**.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à :

Annick RUEF, Chargée d'Opération
à l'ARIM ALSACE

2 rue Paul REISS - 67085 STRASBOURG Cedex Tél. 88.25.56.57.

en liaison avec

le C.A.M.H.A.R.

56 avenue de la République - 68007 COLMAR Cedex Tél. 89.41.46.46.

Annick RUEF

Eigentümer und Vermieter, Sie sind angesprochen. Sie können eine finanzielle Hilfe erhalten :

1. Von der A.N.A.H. für Erneuerungen für energiesparende und komfort bedingte Arbeiten,
2. Von der Stadt und dem Departement für das Verputzen der Fassaden.

Um diese Zuschüsse zu erhalten, dürfen die Arbeiten auf keinen Fall vor der Zusage der zuständigen Organismen ausgeführt werden.

Für Auskünfte, wenden Sie sich an Annick RUEF, jeden Mittwoch von 10 Uhr 30 bis 12 Uhr im Rathaus oder zu jeder Zeit am 88.25.56.57.

Für vermietete oder zur Miete bestimmten Wohnungen :

Die Besserungsarbeiten können die Privatteile, wie auch die gemeinsamen Teile dieser Wohnungen betreffen. Sie mögen einen Zuschuss von 25 % bis 35 % erhalten.

Sie bewohnen selbst die in Frage kommende Wohnung :

Dann können Sie unter gewissen Bedingungen einen Zuschuss von 25 % der Ausgaben, begrenzt auf 70.000 F der Reparaturen, erhalten:

- wenn ihr Gebäude älter als 20 Jahre ist,
- wenn eine grosse Reparatur an Mauern oder Dach nötig ist,
- wenn keine thermische Isolation vorhanden ist oder die Heizung verbessert werden kann,
- wenn ein Badezimmer benötigt wird.

Annick RUEF

*** MAISONS FLEURIES A SAINT-HIPPOLYTE ***

Depuis de nombreuses années, les habitants de ST-HIPPOLYTE rivalisent dans leurs efforts à fleurir rues et maisons, balcons, fenêtres, fontaines publiques. Beaucoup, depuis fort longtemps, étaient poussés tout simplement par leur plaisir à s'entourer de fleurs, par leur désir de donner à leur maison et à la commune un air riant, accueillant ! Puis d'autres, une minorité naturellement, fleurissent pour en faire autant, sinon plus que le voisin, ou parce qu'on peut gagner un prix, avoir sa photo et son nom, si possible en bonne place, dans les colonnes du journal ...

Alors, de la simple maisonnette où l'on ne peut orner qu'une ou deux fenêtres, aux bâtiments importants avec baies multiples, aux coquets logis disposant de jardins, dès le printemps tulipes, puis rosiers, pétunias, fuchsias, centaines de géraniums et dahlias blancs, roses, rouges, mauves, saluent le passant et témoignent de la joie de vivre des habitants !

Aussi la municipalité a-t-elle décidé depuis belle lurette d'accorder une attention particulière à tous les amoureux de fleurs, de leur prouver qu'elle reconnaît pleinement que le fleurissement exige de multiples heures de soins, occasionne même des frais. Et, au cours de la "haute saison", un jury parcourt à cet effet toutes les rues et ruelles, n'omet aucun des moindres recoins, accorde pour tous ces chefs-d'oeuvre qu'il découvre les notes qu'il trouve justes afin de permettre aux édiles municipaux de prouver leur reconnaissance à tous les artistes du fleurissement.

Fin juillet 1992, ce jury a inspecté ST-HIPPOLYTE. Formé de personnes d'une indiscutable compétence, d'une stricte impartialité (dont le Président du Syndicat d'Initiative du chef-lieu d'arrondissement, l'Adjoint au Maire, le chef-jardinier de la Ville de SELESTAT, la Secrétaire de Mairie ...), chacun muni d'une liste complète des habitants où seraient inscrites les notes, tous installés dans une calèche tirée par deux fringants trotteurs, ce jury est parti à 15 heures de la Place de la Mairie en direction du quartier Est de la ville.

.../...

Et l'on roula, s'arrêta, examina, nota, repartit ... Toujours sous les indications précises d'Auguste : "N° 6, c'est la maison de Paul ! A droite, c'est Justin ! A gauche, Juliette ! Derrière vous, c'est Casimir, au n° 9 ..." Heureusement ! Sans lui, à beaucoup d'endroits, le jury aurait "nagé", comme on dit. Mais ce qu'on a vu, est à peine descriptible en paroles ! Incroyable profusion de fleurs de toutes couleurs, donnant à certaines demeures un aspect de contes de fées ! Ailleurs, un peu plus de sobriété. Mais partout, des preuves indiscutables de bon goût, de travail suivi, de surveillance ininterrompue ... Aux ordres à peine audibles du sympathique cocher moustachu, l'attelage repartait, s'arrêtait, exécutait presque sur place d'incroyables demi-tours ... Et toujours, "Là, c'est Caroline ! A droite, Théodore ! Jules en face ! Marius derrière ..." On regarde, on juge, on note, après avoir admiré (ou critiqué, chacun pour soi, s'entend !). Dans la calèche couverte, aérée en permanence par une agréable petite brise, le jury est d'ailleurs disposé à l'indulgence et les bonnes notes sont sûrement plus nombreuses que les moins brillantes.

Un seul inconvénient, ressenti sans doute uniquement par le vétéran du groupe. Ces messieurs sont assis sur des bancs installés de part et d'autre du véhicule. Lorsque Auguste indique "Derrière vous ...", une rotation à droite ou à gauche de la tête ou du tronc entier s'impose, et, malgré la souplesse et la flexibilité que d'aucuns ont l'amabilité de lui attribuer, le-dit vétéran, freiné en plus dans son mouvement giratoire par la couverture en laine sur laquelle repose son arrière-train, ressent assez rapidement les suites désagréables de ces contorsions successives ! Souvent, ce n'est qu'un seul oeil qu'il peut jeter derrière lui et plus d'une fois, il souhaite ardemment être à pieds pour contempler en plein toute cette beauté qu'il devine dans son dos ! C'est avec une grande satisfaction qu'il obtempère au "Tout le monde descend !" nécessaire à la visite pédestre de ruelles et autres lieux inaccessibles à la calèche et tout aussi fleuris que les voies de grande circulation !

.../...

A 19 heures, le jury se retrouve à son point de départ. Ces quatre heures ont-elles été fatigantes ? Un peu, sans doute ! Mais les yeux, et surtout le cœur sont si pleins d'images inoubliables qu'on ne saurait parler de lassitude ! Un apéritif rafraîchissant est servi à la Mairie. Puis, un succulent dîner est offert par Monsieur le Maire à ces "inspecteurs" bénévoles qui ont bien mérité de la commune ! La poignée de main finale est accompagnée d'un cordial : "Au revoir en 1993 !".

Ad. NOBEL

CONCOURS LOCAL DES MAISONS FLEURIES

MAISON SANS JARDIN

ANNEE 1992

1.	FAHRER Liliane	24 route du Vin	17,46
2.	JEUDY André	5 rue de la Montée	17,42
3.	SONNTAG André	3 place de l'Hôtel de Ville	17,25
4.	LAMBERT J. Pierre	38 rue du Collège	16,92
5.	WEISS Richard	7 rue du Collège	16,84
6.	ZANINI Christian	17 rue du Collège	16,84
7.	HUMBRECHT/COLLAONE René	15 rue de la Montée	16,67
8.	KOEBERLE Jean	22 route du Vin	16,67
9.	BLEGER André	63 route du Vin	16,59
10.	WEISS Denise	44 route du Vin	16,59
11.	SCANDELLA Gérard	23 rue des Cigognes	16,42
12.	MEYER Marguerite	9 rue des Remparts	16,09
13.	MULLER Marcel	25 rue St Fulrade	16,00
14.	JUCHERT Thérèse	6 rue du Collège	15,92
15.	BOMMENSATT Jean	36 rue du Collège	15,84
16.	KLEIN J. Pierre	12a rue de la Montée	15,84
17.	VEYSSIERRE Hélène	3 rue des Remparts	15,75
18.	HAEN Auguste	1 rue de St-Hippolyte	15,70
19.	MEYER Hubert	2 place de l'Eglise	15,70
20.	BAGY René	5 place du Tilleul	15,67
21.	LESIEUR Raymond	73 route du Vin	15,67
22.	GASSMANN Raymond	7 rue de l'anc. Abattoir	15,50
23.	LESIEUR Brigitte	14 rue St-Fulrade	15,50
24.	PICHEGRU J. Henri	50 route du Vin	15,50
25.	FAETIBOLT Jean	7 rue des Remparts	15,42
26.	KLEIN J. Marie	3 rue Charles Bléger	15,42
27.	BLEGER Robert	9 rue de la Montée	15,34
28.	KOEBERLE J. Marie	1 ruelle de la Fontaine	15,20
29.	LANGOLF Michel/Fanny	8 rue de l'anc. Abattoir	15,17
30.	WEYH Alfred	6 rue des Cigognes	15,17



CONCOURS LOCAL DES MAISON FLEURIES

MAISON AVEC JARDIN

ANNEE 1992

1.	OPPERMANN André	16 avenue de l'Europe	18,42
2.	ILTIS Jacques	1 rue Schlossreben	17,59
3.	KLEIN Raymond	14 rue de la 5e D.B.	17,09
4.	KOEBERLE Georges	15 rue du G. de Gaulle	16,70
5.	GAULY Louis	4 rue de la Paix	16,59
6.	KOEBERLE Alphonse	12 rue de la 5e D.B.	16,59
7.	BUCHER-VOGEL Lucie	88 route du Vin	16,42
8.	FRITSCH Bernard	7 rue du G. de Gaulle	16,34
9.	QUINTANA Antoine	21 rue de la Chapelle	16,34
10.	BEVILACQUA Giulia	12 avenue de l'Europe	16,17
11.	BLEGER Gilbert	4 route du Vin	16,09
12.	GASSMANN Charles	5 rue du Parc	16,09
13.	DOCHTER Pierre	7 avenue de l'Europe	16,00
14.	MEYER Auguste	110 route du Vin	16,00
15.	BASTIEN Auguste	1 rue de la 5e D.B.	15,92
16.	FONNE Eugène	6 rue Kleinformst	15,92
17.	FOUQUET Patrick	18 avenue de l'Europe	15,84
18.	KNIEBIHLI André	9 rue du G. de Gaulle	15,84
19.	BIRG Gilbert	3 rue du G. de Gaulle	15,75
20.	GOLLENTZ Florence	2 rue Kleinformst	15,75
21.	KUSTER Alphonse	23 avenue de l'Europe	15,75
22.	TREIBER Francis	25 avenue de l'Europe	15,75
23.	WACH J.Marie	6 rue de la Paix	15,75
24.	HINSINGER André	8 rue de l'anc. Tuilerie	15,67
25.	POTERAT Armand	11 rue de la Paix	15,67
26.	Maison de Retraite	86 route du Vin	15,59
27.	MESCHBERGER Joseph	104 route du Vin	15,50
28.	MULLER Gérard	6 rue de la 5e D.B.	15,50
29.	BLEGER Philippe	22a avenue de l'Europe	15,42
30.	HAEN Alphonse	17 rue du G. de Gaulle	15,34
	OPPERMANN J. Claude	1 rue de la Paix	15,34



LES ASSOCIATIONS LOCALES

DENOMINATION	RESPONSABLE	TELEPHONE	ACTIVITES
Echo du Ht-Koenigsbourg - Société de Musique - Eveil Musical - Ecole de Musique	BREITEL Michel HUBER Claude	89.73.68.47 89.73.03.55	Musique A partir de 4 ans. A partir de 8 ans.
Association Sportive - Football	BIRG Jean	89.73.02.53	Ecole de football : à partir de 6 ans. Poussins : 8-10 ans Pupilles : 10-12 ans Seniors
Société de Pêche	CLASS J.Jacques	89.73.75.30	Pratique de la pêche
Tennis - Club - Ecole de tennis	BIRG Gilbert BIRG Sébastien	89.73.02.49 89.73.02.49	Pratique du tennis Jeunes à partir de 7/8ans.
Amicale des Diables Rouges	KOEBERLE Georges	89.73.01.72	Conditions d'adhésion : Service militaire effectué au 152e R.I. ou dans une autre formation. Adhésion soumise au Comité
Amicale des Anciens Combattants	KOEBERLE Georges	89.73.01.72	Conditions d'adhésion : Tout ancien combattant. Tout ressortissant du code de pension mil. d'invalidité de victimes de guerre ainsi que les veuves de ces membres.
Club Vosgien	HUBER Claude	89.73.03.55	
Amicale des Sapeurs- Pompier	KIENTZEL Gérard	89.73.00.53	
Club St-Fulrade	FAETIBOLD Jean	89.73.04.19	Club du 3ème âge
Syndicat Viticole	KLEIN J.Marie	89.73.00.41	
Chorale Ste-Cécile	SCHRANZ Etienne	89.73.02.01	
Moto-Club du Ht-Koenigsbourg	SCHROEDER Chr.	88.82.50.96	

LE DERNIER SEIGNEUR DU HAUT-KOENIGSBOURG

Pendant de nombreux siècles, les maîtres du Haut-Koenigsbourg et d'Orschwiller furent des seigneurs dont les noms sont connus : les ducs de Lorraine, les Habsbourg, les Thierstein, les Sickingen entre autres. Mais peu de gens savent que le dernier de ces seigneurs fut François Henri de Boug de Haut-Koenigsbourg et d'Orschwiller. Premier Président du Conseil Souverain d'Alsace, un des plus hauts personnages de la région, très estimé du roi Louis XV et de son ministre Choiseul, Monsieur de Boug fit l'acquisition du Haut-Koenigsbourg (en ruines), des 120 hectares de forêts environnantes et des droits sur Orschwiller, fief du Haut-Koenigsbourg en 1770, mais s'étant épuisé dans ses travaux, mourut en 1775, âgé de 53 ans à peine ! Sa veuve, Madame Anne Barbe de Boug, originaire de Sélestat avait hérité de son père une propriété importante, ayant appartenu jadis aux Jésuites de Sélestat et de Strasbourg : le Schloessel à Rodern. C'est au Schloessel qu'elle se retira, en 1784, avec ses cinq enfants, âgés de 15 à 22 ans.

L'aîné de ces enfants, Marie Georges François de Boug entra dans les Ordres. Après de brillantes études à Paris, il enseigna à la Sorbonne, fut Vicaire Général à l'Evêché de Besançon pour les paroisses d'Alsace relevant de cet évêché, disparut pendant la période révolutionnaire, devint Vicaire Général à Strasbourg et se retira finalement à Rodern.

Les autres enfants connurent des destins différents, dont il serait trop long d'informer dans ces lignes. Une seule fille resta à Rodern avec sa mère.

Pour Madame de Boug, la tourmente révolutionnaire se passa relativement bien. Arrêtée un moment, mais en possession d'un "Certificat de civisme" qui lui avait été délivré, elle put continuer à vivre au Schloessel, en compagnie de sa fille et de deux enfants d'un fils émigré.

Vivait aussi au Schloessel, mais en cachette, le curé en titre de Rodern, l'abbé Deleviéleuse, chassé du presbytère par un prêtre juré nommé Mohler. Les enfants l'appelaient "Monsieur le Capitaine".

Quelques têtes chaudes essayèrent également à Rodern de terroriser le village. Mais le curé Mohler n'en réussit pas mieux à gagner les coeurs des habitants. Il paraît même que Anne-Marie Schuhmacher, la très pieuse sage-femme, ne lui présentait même plus les nouveaux-nés qu'elle baptisait elle-même ! Mohler finit par renoncer, revint à la "vie civile", prit femme, devint épicier à St-Hippolyte et disparut un jour en direction de la vallée de Villé !

.../...

Comme partout en Alsace, on connut les cantonnements militaires à Rodern. Les dames de Boug eurent à loger Monsieur de Belloguet, un adjudant de dragons (qui termina sa carrière comme général !). Un jour, la table étant servie, on envoya un des jeunes garçons appeler "Monsieur le Capitaine", qui était en retard. "Monsieur le Capitaine, dit le petit, en revenant, est en train d'achever son bréviaire !". Et ceci devant un officier de la République !! "Allons donc, dit alors celui-ci, n'ai-je pas vu depuis longtemps quel personnage c'est que votre capitaine? Ne craignez rien, avec moi il sera bien tranquille !"

Madame, veuve du Président du Conseil Souverain, mourut en 1795 à Colmar.

Sous l'Empire et la Restauration, le Schloessel resta occupé par une des demoiselles de Boug, Marie Françoise et une de ses soeurs, restée veuve baronne de Laval. Puis l'abbé Marie-Georges François de Boug revint également à Rodern.

Il semble que l'abbé de Boug disposait de fonds non négligeables car il acheta, au prix fort, diverses propriétés voisines du Schloessel. Etait-il fêru de physique et de chimie. Il avait son laboratoire, procédait à de mystérieuses expériences qui le firent rapidement passer pour sorcier - et discrètement on se signait en le croisant. On ne disait même plus "es spukt" en parlant de fantômes, mais "es bougt" ! D'ailleurs, il hante encore la contrée, moleste en particulier les bûcherons et ce jusqu'au "Quallahüss" bâti en 1801 par la famille de Boug, où il allait parfois dire la messe !

L'abbé de Boug mourut en 1821, deux de ses soeurs restées ou revenues à Rodern en 1822 et 1823. Ils sont ensevelis tous trois sur la terrasse devant l'Eglise de Rodern et deux grandes croix en fer forgé, encore existantes, marquent l'emplacement de leurs sépultures.

D'ailleurs, leur souvenir est maintenu à Rodern : chaque année, une messe est dite pour le repos des âmes de la famille de Boug. Et, au-dessus de l'autel de la Vierge, dans l'Eglise de Rodern, on peut voir un grand tableau votif, représentant la Vierge qui étend son manteau sur toute la famille de Boug agenouillée à ses pieds.

Il ne restait que le jeune baron De Laval, petit-fils de Madame de Boug. Désireux de retourner en Auvergne, sur les terres de ses pères, et ayant hérité du Schloessel, du Haut-Koenigsbourg et d'autres terres en Alsace, il chercha à se défaire à tout prix de toutes ces propriétés. Deux marchands de biens, MM. Dreyfuss et Mannheimer lui achetèrent le tout en bloc pour une somme tellement ridicule qu'ils récupérèrent le prix d'achat par une seule coupe de bois ... Et puis, le tout fut revendu ... On connaît la suite de l'Histoire du Haut-Koenigsbourg...

Ad. NOBEL

(Sources : Chronique d'Orschwiller du Curé Meyblum, Annaires 1960, 1961, 1962 de la Société Historique et Littéraire de Colmar.
Le "Schloessel" de Rodern (Marcel Moder).

PREVISIONS METEO DE JADIS

Aujourd'hui, par la radio, la télévision, les journaux, tout le monde sait quel temps il fera demain, la semaine, voire le mois prochains. Les prévisions sont rigoureusement exactes - à moins que des événements dits "imprévisibles" ne viennent tout perturber ...

Jadis, surtout dans les campagnes, nos aïeux ne connaissaient ni "zones de basse pression", ni "anticyclones". Bien plus proches que nous de la nature, ils y trouvaient de multiples indices parmi la gent animale, parmi les plantes, à l'aspect des nuages qui passaient au-dessus de leurs têtes, indices qui leur permettaient d'affirmer, sans risque "d'événements imprévisibles" : "Il fera beau aujourd'hui, demain ! Il pleuvra avant ce soir !"

Le vol des hirondelles, le hululement du hibou, le comportement du chien, du chat, de la chauve-souris dans ses randonnées nocturnes, de la taupe dans son activité souterraine, du poisson, de la grenouille, de la sangsue dans le royaume des ondes, tout était attentivement observé par nos grands-pères et toute cette vie qui grouillait autour d'eux était présage de ciel bleu, de vent, de pluie ou de tempête.

Mon vieil oncle, pour "programmer" avec une certitude infailible ses travaux des champs, avait comme prophétesse "météo" une araignée épeire (en alsacien : Kritzspinn) que nous avons baptisée "Chrischpine" qui avait sa résidence fixe dans le croisement de deux poutres du hangar. L'oncle ne manquait pas de lui rendre visite tous les jours et venait annoncer à la famille : "Chrischpine refait sa toile ; elle l'a même agrandie avec de nouveaux fils ! Il va faire beau plusieurs jours ! On peut aller au foin !" ou bien : "Chrischpine a déchiré la moitié des fils de sa toile. Il pleuvra cet après-midi. Il s'agit de faire vite avec le blé du Guidacker !" ou encore : "Chrischpine n'a laissé que la "charpente" et quelques fils : ça va faire vilain avant midi !" A l'approche de l'hiver, plus Chrischpine s'enfonçait dans son coin abrité et mieux elle fermait sa loge, plus l'hiver serait rude !

.../...

Evidemment, Chrischpine ne complétait pas sa toile pour nous prédire le temps ; elle savait tout simplement que le soleil lui amènerait un plus ample butin de mouches. En coupant des fils, elle prévoyait que le mauvais temps à venir alourdirait son habitation avec son humidité et pourrait l'endommager ... Le vieil oncle nous expliqua un jour que l'araignée épeire était connue depuis 1477 comme "baromètre" ainsi qu'il l'avait lu dans un almanach de l'année 1924. Aussi Chrischpine, toute "grosse et vilaine araignée" qu'elle était, jouissait-elle dans sa maison d'une très haute considération.

Hier après-midi, un soleil magnifique traversait les frondaisons des hêtres qui bordaient mon chemin. A la télé, "il voulait" du beau temps pour plusieurs jours ! Tiens, à mes pieds une limace rouge déambule imprudemment par les cailloux. Une limace rouge par temps sec ! Eh bien oui, c'est elle qui avait raison et malgré ce qu'il "voulait", il a plu la nuit passée !

Ad. NOBEL

Bétonnière de la Zone Artisanale

Mes pérégrinations automnales m'ont poussé dans les vastes espaces entre l'Ill, les Moulins d'Illhaeusern et d'Obenheim, le Moulin Stoll et l'Illwald par des chemins potables, sauf celui à l'Est de l'abri d'Orschwiller, où c'est l'homme qui a dû porter le vélo ...

Pour rentrer, à trois reprises j'ai longé la Zone Artisanale de ST-HIPPOLYTE, pour voir autrement qu'en voiture. Impression à chaque fois : là-dedans, ça doit bourdonner comme dans une ruche ! Evidemment, ces bâtiments carrés, aux toits plats, rien de comparable avec la Petite France ou avec Ungersheim ... D'ailleurs, ils ne sont pas là pour ça !

Une diversion pourtant : la bétonnière avec ses cinq tours peintes en vert clair met un air plus vivant dans tous ces cubes !

Un jour, j'apprends que l'aspect de la-dite bétonnière choquait.

Mon Larousse m'a dit : choquer = provoquer une violente perturbation physique ou psychique.

Tiens ! je n'avais pas éprouvé cette sensation ! En aurais-je été lésé en raison de la vitesse de déplacement de mon véhicule ? Il fallait y retourner "per pedes" !

Une fois, deux fois même, par l'Ancienne Voie Romaine, puis la D 1 bis, le long de la voie ferrée, la lisière du bois au Sud de la Zone, pour revenir par la D 6 - toujours pour avoir une vue d'ensemble - j'ai contourné de loin, puis de près, pour finalement rentrer franchement dedans ... Aucune émotion physique, ni psychique ... Je trouvais absolument confirmées mes impressions de l'automne et, de tout près, avec ses pyramides de gravier, de sable, les camions qui entraînent et sortaient, les citernes à béton circulant là sans arrêt, tout cela mettait un drôle de mouvement dans le coin ...

Revenant vers le Nord, je me suis dit que, sur le fond du bois au Sud, et peut-être quelques peupliers qui se dresseraient parmi les autres bâtiments, la bétonnière ferait encore mieux que maintenant. Et puis, qui oserait affirmer que d'autres installations du même aspect ne viendront pas un jour se ranger parmi celles déjà en place et que le tout donnera une image de vie trépidante dans un coin non pas abandonné, mais tout de même fort silencieux jusque dans ces dernières années !

Ad. NOBEL
(Janvier 1992)

COMMENT LIRE VOTRE FACTURE D'EAU ?

Deux factures d'eau vous sont transmises par an. La première, au cours du mois de juillet, constitue une facture intermédiaire avec un cubage fictif d'environ 50 % par rapport à votre consommation de l'année précédente. La seconde facture qui vous est transmise en décembre, indique le relevé exact (moins la facture intermédiaire, bien entendu).

FACTURE

NUMÉRO A RAPPELER LORS DU PAIEMENT :

COMMUNE DE SAINT HIPPOLYTE
PERIODE : SOLDE RELEVÉS 1992

N° D'ORDRE	RELEVÉ COMPTEUR		CUBAGE RELEVÉ	CUBAGE FACTURE	PRIX UNITAIRE	MONTANT	TERME FIXE OU LOC. COMPT	FRAIS DIVERS	MONTANT A PAYER
	ANCIEN	NOUVEAU							
370	2934	3059	75						
EAU									
1 ^{re} TRANCHE	<u>A</u>		75		4,20	315,00			
2 ^e TRANCHE			75						
3 ^e TRANCHE			75						
FONDS NATIONAL	<u>B</u>		75		105	7,88			
TAXE ANTIPOLLUTION	<u>C</u>		75		0,84	63,00			
" ASSAINISSEMENT									
COMMUNE	<u>D</u>		75		2,00	150,00			
SYNDICAT	<u>E</u>		75		3,00	225,00			
						760,88 + 30,00 +			= 790,88

68590 ST HIPPOLYTE

PAYABLE LE :

A LA PERCEPTION DE : 68150 RIBEAUVILLE
C. C. P. STRASBOURG : 5000 30 W

<p>A - Ceci est le prix de l'eau fixé annuellement par le Conseil Municipal. Ce montant est perçu par le Service Eau de la Commune et couvre les frais financiers des travaux de réfection du réseau d'eau (emprunts) ainsi que les dépenses annuelles d'entretien et les nouveaux travaux.</p>	<p>B - Cette taxe est perçue au profit du FNDAE (Fonds National pour le Développement des Adductions d'Eau). Les sommes ainsi récoltées sont redistribuées par le biais de subventions pour les opérations d'alimentation en eau potable, essentiellement en zone rurale.</p>	<p>C - Cette redevance qui est due à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, alimente un fonds destiné aux investissements pour la protection de l'environnement (amélioration des réseaux d'assainissement, des stations d'épuration, lutte contre l'eutrophisation, etc).</p>	<p>D - Ceci est la redevance d'assainissement fixée annuellement par le Conseil Municipal. Ce montant est perçu par le Service Assainissement de la Commune. Il couvre la charge annuelle des emprunts pour pose du réseau d'assainissement, ainsi que les dépenses courantes d'investissement et d'investissement de l'exercice.</p>	<p>E - Redevance d'assainissement due au Syndicat des Eaux de Bergheim. Cette redevance d'assainissement due par chaque commune affiliée au syndicat couvre en partie les frais de fonctionnement et de travaux à effectuer sur la station d'épuration intercommunale.</p>
--	--	--	--	---

DEGUSTATION DU MILLESIME 1991

C'est en date du 28 février 1992, vers 15 h, que se déroula la traditionnelle dégustation des vins de ST-HIPPOLYTE. La quasi totalité des viticulteurs manipulants étaient présents.

Patronnés par le Syndicat Viticole, les jeunes viticulteurs étaient à pied d'oeuvre pour l'organisation. Parmi les 124 échantillons présentés, quelques vendanges tardives et sélections de grains nobles avaient plus qu'enchanté les personnalités présentes.

Cette dégustation dont le but principal est de pouvoir comparer les qualités de l'un et de l'autre, permet, chaque année, une progression sensible de la qualité des vins de ST-HIPPOLYTE.

Nous espérons, l'année prochaine, autant de succès et encore plus de vins de qualité. Jusque là, merci à tous.

SOIREES DIAPOSITIVES

Répondant à la demande d'information sur le vin et les travaux de la vigne de la part des touristes et au relâchement des activités estivales en semaine, le groupe des jeunes a organisé trois soirées diapositives sur le thème de la découverte des terroirs et des vins de ST-HIPPOLYTE, ainsi que les travaux du vigneron alsacien durant les différentes saisons.

Après la projection, les touristes discutèrent les points restés obscurs autour d'un bon verre de Rouge de St-Hippolyte.

Pour chaque soirée, un groupe de 50 à 60 personnes était présent.

Nous remercions tous les participants et organisateurs pour avoir animé ces soirées en milieu de semaine. Une manifestation à reconduire l'année prochaine.

SOIREE VIGNERONNE

La soirée folklorique organisée par le groupe des jeunes viticulteurs connut le succès qu'elle méritait. Les touristes furent nombreux, nombreux également à faire la queue pour goûter les Flammakuaras et également pour déguster les vins présentés par le Syndicat Viticole. Contents de cette soirée, les uns et les autres, nous nous sommes donnés rendez-vous à l'année prochaine.

Nicolas SIMMLER

Groupe des Jeunes Viticulteurs

Une floraison particulièrement précoce début juin accompagnée d'une fécondation parfaite. Donc d'emblée des formations exceptionnellement nombreuses et bien conformées annonciatrices d'une récolte généreuse.

Un été chaud et sec ayant favorisé une végétation luxuriante et saine.

Quelques pluies dans les tous premiers jours de septembre attendues par tout le monde et spécialement bienvenues dans les terres ayant épuisé leurs réserves hydriques.

La véraison commencée dès la fin du mois d'août a ainsi pu se poursuivre par une maturation excellente et rapide qui a conduit le Comité Régional d'Experts des Vins d'Alsace à décréter le début des vendanges :

- dès le 21 septembre pour l'appellation Crémant d'Alsace
- dès le 30 septembre pour les appellations Alsace et Alsace Grand Cru

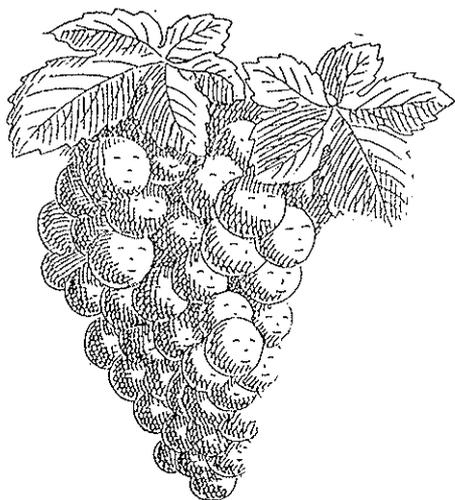
Les vendanges qui se sont étalées tout au long des trois premières semaines d'octobre ont confirmé le potentiel exceptionnel de cette récolte 1992 tant sur le plan quantitatif que qualificatif.

Le plein des trois appellations a pu être réalisé cette année avec un volume AOC assez voisin de 1989 - vraisemblablement autour de 1 250 000 hl pour une moyenne Alsace qui s'établit à 1 100 000 hl.

Les richesses en sucre des raisins sont proches de celles des excellents millésimes 1989 et 1985 avec des acidités légèrement plus basses. Autant dire que sauf dans les situations sensibles à la sécheresse et dans les vignes trop chargées, de très belles réussites ont été constatées dans tous les cépages, notamment la famille des Pinots, particulièrement beaux cette année.

Nicolas SIMMLER
Groupe des Jeunes Viticulteurs

Ma vigne



*Sois belle ma vigne, chauffe-toi au soleil d'été
Et sous ton vert feuillage de lumière tacheté
J'irai cueillir les lourdes grappes de ton raisin
Que je presserai avec soin pour en faire mon vin
Je le cacherai dans le secret de ma cave
Où il recueillera dans des nuances suaves
Les ineffables parfums puisés dans la terre
Et quand je voudrai me sentir heureux et fier
Je ferai l'offrande de ce vin pur et sacré
A Dieu et aux hommes de bonne volonté.*

EN BREF ...

EN BREF ...

EN BREF ...

VACANCES SCOLAIRES

Vacances d'Hiver : du samedi 20 février 1993
au lundi 8 mars 1993.

Vacances de Printemps : du samedi 17 avril 1993
au lundi 3 mai 1993

Vacances d'Eté : du mercredi 7 juillet 1993
au jeudi 9 septembre 1993.

EN BREF ...

EN BREF ...

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Permanences de la C.M.S.A. : le 4ème mardi du mois, de 14 h-15 h
à la Mairie de Ribeauvillé.

26 janvier	23 mars	25 mai
23 février	27 avril	22 juin

Retraités :

Il est rappelé que les requérants à la retraite vieillesse agricole sont tenus, pour bénéficier de leur retraite à leur 60ème anniversaire, de déposer un formulaire de demande réglementaire auprès de la MSA COLMAR. Cette démarche reste obligatoire même si le futur retraité a déposé, au préalable, un dossier "Préinstruction".

EN BREF ...

EN BREF ...

EN BREF ...

OBJETS TROUVES

° Clés	° Lunettes
° Cravatte	° Veste
° Pompe à vélo	° Echarpe
° Montres	° Médailles de ski
° Broche	

Ces divers objets sont déposés au secrétariat de Mairie où leurs propriétaires peuvent venir les récupérer.

EN BREF ...

EN BREF ...

PROGRAMME DES CONSULTATIONS MEDICALES D'APPAREILLAGE

COLMAR :

Cité administrative
Immeuble Tour - Chambre 9
3 rue Fleischhauer
68000 COLMAR

Tél. : 89 23 99 20
Poste 31.28

Les consultations ne se font que sur rendez-vous.

Uniquement le matin :

8 et 22 janvier	9 et 23 juillet
12 et 26 février	6 et 27 août
12 et 26 mars	10 et 24 septembre
9 et 23 avril	8 et 22 octobre
7 et 28 mai	5 et 26 novembre
11 et 25 juin	10 et 23 décembre

EN BREF ...

EN BREF ...

EN BREF ...

VOS RENDEZ-VOUS AVEC LE BIBLIOBUS

Tous les 2ème mardis du mois, devant le Crédit Agricole,
de 15 h à 18 h 30.

12 JANVIER
9 FEVRIER
9 MARS
13 AVRIL
11 MAI

8 JUIN
14 SEPTEMBRE
12 OCTOBRE
9 NOVEMBRE
14 DECEMBRE

EN BREF ...

EN BREF ...

En hiver, et en cas de chute de neige, veuillez dégager le trottoir. La neige et la glace sont à mettre sur un tas et ne doivent en aucun cas être jetées sur la chaussée. De même, pour permettre aux eaux de s'écouler au moment du dégel, veuillez dégager les bouches d'égoût.

En cas de gel, il appartient à chaque habitant de protéger le compteur d'eau de son habitation. La fourniture d'un nouveau compteur est entièrement à sa charge.

I N F O R M A T I O N S P R A T I Q U E S

Heures d'ouverture de la Mairie (Tél. 89 73 00 13)

D'octobre à mai : tous les matins de 8 h à 12 h
et le vendredi de 14 h à 17 h

De juin à septembre : tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
et le vendredi de 14 h à 17 h.

Médecin

Dr Jean MONTAVONT - 50 route du Vin - Tél. 89 73 01 54

Consultations : tous les matins de 9 h à 11 h (sauf jeudi)
mardi et vendredi de 17 h à 19 h
mercredi de 14 h à 16 h.

Sapeus-Pompiers

Dépôt : 1 rue de l'ancienne Tuilerie - Tél. 89 73 05 47

Chef de Corps : M. Gérard KIENTZEL - Tél. 89 73 00 53

Bureau de Poste

12 route du Vin - Tél. 89 73 00 52

Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 9 h à 12 h
du lundi au vendredi de 14 h à 17 h.

Dernière levée du courrier dans la boîte : 17 h (samedi à 12 h).

Crédit Mutuel

78 route du Vin - Tél. 89 73 00 34

Heures d'ouverture : du mardi au samedi de 8 h à 12 h
et de 14 h à 18 h (jeudi : ouvert jusqu'à 19 h)
du mardi au vendredi.

Ecoles

PRIMAIRE : Tél. 89 73 05 33 - Directeur : M. Jean-Claude MARTIN

MATERNELLE : Tél. 89 73 05 19 - Directrice : Mme Josiane DORGLER

EN BREF ...

EFFECTIFS DE L'ECOLE :

110 élèves ont réintégrés (ou intégrés) l'école à la rentrée scolaire 1992/1993. Ils sont répartis dans les classes suivantes :

Ecole Maternelle	: Classe de Mme DORGLER	: 25 élèves
	Classe de Mme HERRMANN	: 20 élèves
Ecole Primaire	: Classe de M. SCHRANZ	: 21 élèves
	Classe de M. HOLDER	: 25 élèves
	Classe de M. MARTIN	: 19 élèves

oOo

HORAIRES DU BUS DESSERVANT SELESTAT :

Tous les mardis à 8 h et à 9 h.

oOo

SAINT-HIPPOLYTE compte actuellement 21 demandeurs d'emplois, dont 6 hommes et 15 femmes.

oOo

Il est rappelé que la vitesse en agglomération est **limitée à 50 km/H**. Ne prenez pas nos rues pour des circuits automobiles. Pensez à nos enfants !

oOo

Divagation de chiens

Il y a encore trop de braves toutous, épris d'aventure et de liberté, à errer sur la voie publique. Il est rappelé à leurs maîtres qu'ils restent entièrement RESPONSABLES de leur animal ...

oOo

EN BREF ...

RECOLTES DE VIN 1992 :

	Superficie (col 5) en ares ^a	Volume vinifié sur place (col 7) Hl ^b	Volume vinifié à la CCV (col 9) Hl ^c	Roisins vendus au négoce (col 11) Kg/130		TOTAL (b+c+e)
				Kg ^d	Hl ^e	
APPELLATION ALSACE						
CHASSELAS	526,07	66,50	53,64	19 162	147,40	267,54
SYLVANER	4 655,87	1 956,50	612,09	145 021	1 115,55	3 684,14
PINOT BLANC / AUXERROIS	2 617,19	1 923,95	782,76	49 351	379,62	3 086,33
EDELZWICKER	207,49	620,93	54,10	581	4,47	679,50
RIESLING	5 453,57	3 945,53	717,19	119 395	918,42	5 581,14
TOKAY PINOT GRIS	2 740,79	1 777,19	446,41	122 151	939,62	3 163,22
MUSCAT D'ALSACE	755,32	690,71	95,11	4 225	32,50	818,32
GEWURZTRAMINER	3 777,27	2 513,90	686,17	129 638	997,22	4 197,29
KLEVENER DE HEILIGENSTEIN	---	---	---	---	---	---
PINOT NOIR	2 069,90	1 786,81	250,47	38 244	294,19	2 331,47
TOTAL ALSACE ^(a)	22 803,47	15 282,02	3 697,94	627 768	4 828,99	23 808,95
APPELLATION CREMANT D'ALSACE						
					Kg/150	
PINOT BLANC / AUXERROIS	1 268,77	455,71	98,09	109 340	728,94	1 282,74
RIESLING	17,11	15,00	---	---	---	15,00
PINOT GRIS	56,20	50,00	---	---	---	50,00
PINOT NOIR	91,10	17,20	---	10 960	73,07	90,27
CHARDONNAY	28,73	25,20	---	---	---	25,20
TOTAL CREMANT ^(c)	1 461,91	563,11	98,09	120 300	802,01	1 463,21
TOTAL RECOLTE AOC DE LA COMMUNE ^(a + c)	24 265,38	15 845,13	3 796,03	748 068	5 631,00	25 272,16

ECLAIRAGE PUBLIC :

Si vous avez dans votre quartier, une lampe qui ne fonctionne pas, signalez-le immédiatement à la Mairie.

LES DROITS ATTACHES A LA CARTE D'INVALIDITE

Délivrée à toute personne ayant un taux d'incapacité
égal ou supérieur à 80 %, elle ouvre droit à de nombreux avantages fiscaux

oOo

La carte d'invalidité est délivrée gratuitement à toute personne adulte ou enfant dont le taux d'incapacité est supérieur ou égal à 80 %, sans considération d'âge, de ressources ou de nationalité. La demande est à déposer à la mairie du domicile ou directement auprès de la COTOREP.

Le titulaire peut bénéficier de certains avantages, notamment fiscaux.

oOo

Impôt sur le revenu : chaque détenteur de la carte bénéficie d'une demi-part supplémentaire pour le calcul du quotient familial du foyer fiscal auquel il appartient.

Si le revenu imposable n'excède pas un certain seuil, un abattement fiscal est accordé. Il est de 4.430 F si le revenu net global est compris entre 54.800 F et 88.600 F, et de 8.860 F si ce même revenu est inférieur à 54.800 F. L'abattement est doublé si les deux époux sont titulaires de la carte.

Contrats de "rente-survie" ou d'épargne handicap : les premiers garantissent le versement d'un capital ou d'une rente viagère à un enfant handicapé, au décès de ses parents. Les seconds prévoient la perception d'un capital ou d'une rente viagère à un assuré atteint d'une infirmité. Ces deux types de contrat ouvrent droit à une réduction d'impôt de 25 % calculée sur un plafond de 7.000 F, plus 1.500 F par enfant à charge (au lieu de 4.000 F, plus 1.000 F par enfant dans les autres cas).

Aide à domicile : le contribuable (ou son conjoint) titulaire de la carte d'invalidité, ou ayant à sa charge un enfant titulaire d'une telle carte, bénéficie d'une réduction d'impôt de 25 % des sommes versées à une aide à domicile, dans la limite d'un plafond de 13.000 F.

Droits de succession et de donation : les personnes handicapées bénéficient d'un abattement de 300.000 F quel que soit le degré de parenté avec le défunt ou le donataire.

Taxe d'habitation : le dégrèvement de cette taxe est total si les conditions suivantes sont remplies : le contribuable (ou son conjoint) est invalide; il ne peut subvenir à ses besoins par le travail ; il ne paie pas d'impôt ou seulement un impôt inférieur au seuil minimum de perception. Attention: la notion de "non-imposition" est désormais entendue strictement.

Taxe foncière : si, en plus de ces conditions, le contribuable perçoit l'allocation aux adultes handicapés, il est totalement exonéré de la taxe foncière pour son habitation principale.

Redevance : la personne handicapée est exonérée de redevance de télévision si elle n'est pas imposable sur le revenu.

Vignette : celle du véhicule de la personne handicapée, ou celle du véhicule de son conjoint ou de celui qui a à sa charge la personne handicapée, est délivrée gratuitement par la recette des impôts du domicile.

oOo

**L'oxyde de carbone reste la première cause de mort toxique
accidentelle en France.**

Les appareils de chauffage, essentiellement à gaz ou à charbon mais aussi à bois ou à fuel et surtout les chauffe-eau sont des producteurs d'oxyde de carbone et peuvent provoquer des accidents. C'est pourquoi, les conseils suivants doivent être respectés :

1/ L'installation et l'entretien périodique des appareils de chauffage et des chauffe-eau ne peuvent être confiés qu'à des professionnels qualifiés.

2/ les ouvertures d'aération ne doivent jamais être obturées (au moyen de journaux, plastiques etc).

3/ les conduits d'évacuation des fumées ne doivent pas être obstrués : nécessité de ramonages périodiques.

4/ le fonctionnement à l'extrême ralenti des appareils à charbon quand la température est douce, notamment en début ou en fin d'hiver et pendant les périodes de redoux est toujours extrêmement dangereux.

5/ les chauffe-eau non raccordés (à l'extérieur par un conduit) sont destinés uniquement à un usage intermittent.

6/ les arrêts intempestifs d'un appareil pourvu de dispositifs de sécurité (notamment chauffe-eau à gaz, butane ou propane) sont le signe soit d'un encrassement ou d'une défectuosité de l'appareil, soit d'un défaut de ventilation de la pièce où il est installé : ce dispositif ne doit pas alors être mis hors service, mais l'intervention d'un professionnel s'impose.

7/ les appareils mobiles de chauffage d'appoint (fonctionnant au butane-propane) ne doivent être utilisés que dans des pièces convenablement ventilées et par intermittence.

8/ Tout appareil de chauffage non réglementaire doit être proscrit et notamment :

* les panneaux radiants ou radiateurs de camping à butane destinés uniquement à un usage à l'extérieur,

* le brûleur de four allumé , porte ouverte, pour chauffer la cuisine,

* le pot de fleurs retourné sur un brûleur de cuisinière,

* les poêles à catalyse à essence, réchauds à pétrole, braséros, etc.

9/ ne jamais faire fonctionner un moteur de voiture dans un garage fermé.

Que faire en cas d'accident ?

1- Reconnaître l'intoxication par oxyde de carbone grâce aux symptômes suivants :

maux de tête, grande fatigue, vertiges et nausées.

Si ces symptômes atteignent notamment toute une famille (et/ou des animaux domestiques) il faut penser systématiquement à ce type d'intoxication. Ces symptômes sont malheureusement souvent confondus avec ceux des troubles digestifs (indigestion) ou hépatiques (foie).

2- Organiser les secours

- Evacuation hors de l'atmosphère toxique et recourir au SAMU ou aux pompiers.

